

PRIV COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL., vendredi 16 mars 1917

Vol. XXX—No 11



**Les ventes viennent le plus facilement
avec des marchandises qui ont
la confiance du public**

On ne perd ni discours ni moment précieux quand on vend à la ménagère n'importe lequel des

PRODUITS LAITIERS DE BORDEN

Soixante années de pureté Borden, soixante années de réputation Borden, soixante années de vaste publicité de Borden ont fait naître dans le public une telle confiance dans les Produits Laitiers de Borden que les ventes sont faites avant que le client entre dans votre magasin.

Une telle confiance crée continuellement une clientèle nouvelle et fait de chaque nouvel acheteur un client satisfait et régulier.

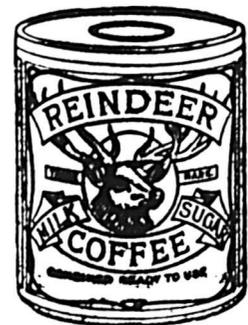
Voyez par vous-même jusqu'à quel point cette confiance raffermira et augmentera vos ventes. Mettez bien en évidence les produits Borden dans votre magasin.

Demandez à votre fournisseur de remplir votre approvisionnement aujourd'hui.

BORDEN MILK COMPANY., LTD

"Leaders of Quality"

MONTREAL





Dans tout commerce

IL Y A UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES QUI, A CERTAINES SAISONS, NE SE VENDENT PAS ET LE MARCHAND SE CREUSE LA TÊTE POUR TROUVER LE MOYEN DE S'EN DEBARRASSER COUTE QUE COUTE. C'EST UN FAIT QUI NE SE PRODUIT JAMAIS AVEC LES

Essences culinaires de Jonas.

ELLES NE CONNAISSENT PAS DE MORTE SAISON. PRINTEMPS, ETE, AUTOMNE ET HIVER, LA MENAGERE DEMANDE LES ESSENCES DE JONAS. AVEZ-VOUS BEAUCOUP D'ARTICLES DANS VOTRE MAGASIN QUI SE VENDENT AVEC SI PEU DE PEINE? C'EST POURQUOI VOTRE INTERET EST DE NE JAMAIS MANQUER D'AVOIR EN STOCK LES



Essences culinaires de Jonas.

La Moutarde et la Sauce Worcestershire

"Perfection" de Jonas

SE VENDENT AUSSI EN TOUTE SAISON.

Un article de saison

EST UN ARTICLE A NE PAS NEGLIGER. SI VOUS METTEZ BIEN EN EVIDENCE DANS VOTRE MAGASIN OU DANS VOTRE VITRINE L'ARTICLE DU JOUR, VOTRE CLIENTELE PENSERA A L'ACHETER. Y A-T-IL UN ARTICLE QUI SOIT PLUS DE SAISON QUE LE

MILITARY Dressing

VERNIS Militaire

HENRI JONAS & Co. MONTREAL REGISTERED

Vernis Militaires de Jonas?

PAR LES TEMPS DE PLUIE, DE DEGEL OU DE NEIGE QUI TERNISSENT RAPIDEMENT LES CHAUSSURES, IL N'A PAS SON PAREIL POUR L'ENTRETIEN DES CHAUSSURES EN CUIR. SI VOUS VOULEZ OFFRIR A VOS CLIENTS UN VERNIS QUI DONNE UN BRILLANT SOLIDE A LA CHAUSSURE SANS L'ENDOMMAGER, OFFREZ-LUI, EN TOUTE CONFIANCE, LE

Vernis Militaires de Jonas.

HENRI JONAS & CIE

FABRICANTS

Maison Fondée en 1870

173 à 177, RUE ST-PAUL OUEST,

MONTREAL



Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



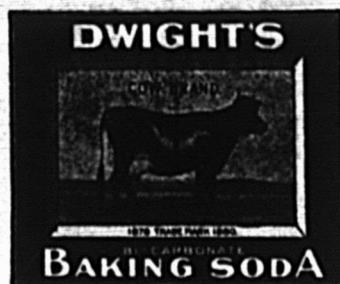
Simples ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.

Dominion - Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT
LIMITED
Manufacturiers
MONTREAL

FAITS en CANADA



Les Faux-Cols ARROW ajustables (Brevetés)

sont coupés de façon à s'adapter parfaitement au cou et aux épaules.

CLUETT, PEABODY & CO., INC. FABRICANTS
MONTREAL

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. 0.81

Caracas Tablets, Cartons de 50, 40 cartons par boîte, la boîte 1.25

Caracas Tablets, cartons 50, 20 cartons par boîte la boîte 0.65

Caracas Assortis, 33 paq. par boîte, la boîte 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la liv. 0.34

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre 0.26

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pnts.

3 lbs. 2.20

Pqts de 6 lbs. 4.20

Superb, pnts de 3 lbs. 2.00

Pqts de 6 liv. 2.90

Crescent, pnts de 3 lbs. 2.10

Pqts de 6 lbs. 4.10

Buckwheat, pnts. de 1½ liv. 1.00

— — — 3 liv. 2.20

— — — 6 liv. 4.30

Griddle Cake, pnts de 3 lbs. 2.20

Pqts de 6 lbs. 4.20

Pancake, pnts de 1½ liv. 1.00

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 30c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,

Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 30 lbs., la livre 0.41

— — — ½ lb. c-s 30 liv., la livre 0.41

— — — ¼ lb. c-s 29½ liv., la livre 0.42

Etiquette Argent, pq. de 1 liv. c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — ¼ liv. c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — ¼ liv. c-s 29½ livres, la livre 0.49

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré.

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 30 livres, la livre 0.41

— — — ½ liv., c-s 30 livres, la livre 0.41

— — — ¼ liv., c-s 29½ livres, la livre 0.42

Etiquette Argent, pq. de 1 liv., c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — ¼ liv., c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — ¼ liv., c-s 29½ livres, la livre 0.49

THE CANADA SAUCE AND VINEGAR CO.

Téléph. Adélaïde 3748.

519 rue King Ouest, Toronto.

LISTE DE PRIX No 1

SAUCE H.-G. (Qualité Supérieure)

10c la bouteille \$0.90 la douz. Dimension hôtel, 15c la

bout. 1.45 — — En caisses de 4 douzaines.

SAUCE E.-P. (Epicurian) 15c. la bouteille (carrée) \$1.45 la doz. En caisses de 4 douzaines.

PIEDS A GLISSEMENT ONWARD POUR MEUBLES

MEILLEURS QUE LES ROULETTES

Tous les modèles et dimensions.—Pour tous les genres de meubles.

ILS SONT VENDUS CHEZ LES

MARCHANDS DE MEUBLES, LES QUINCAILLIERS, DANS LES MAGASINS GENERAUX
MARCHANDS

Permettez-nous de vous les expliquer.—Demandez le nouveau catalogue Cinq et les prix.

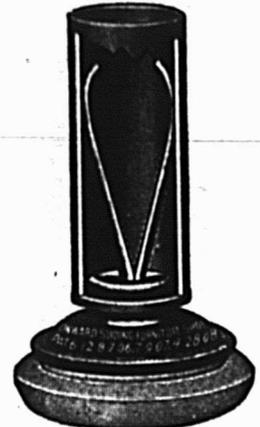
Nous fournissons les enseignes de vitrine, les circulaires de publicité et les étagères d'étalage GRATUITEMENT.



Pour tables, dressoirs, cabinets, chiffonniers, divans, lits en bois



Pour Planches



Pour lits métalliques

ILS SONT GARANTIS

ECRIVEZ AUJOURD'HUI

ONWARD MANUFACTURING COMPANY, Immeuble Onward, Kitchener (Ont).

LA LAMPE WONDER

(LA LAMPE PUISSANTE)

est la lampe la plus nouvelle et la plus ingénieuse qui ait jamais été lancée sur le marché. Elle produit une lumière blanche, claire, brillante d'une force de 500 bougies pour moins de 1-3 de cent par heure.

Prenez cette lampe dès maintenant et ayez votre magasin éclairé aussi bien que dans les meilleures places de la ville. Elle peut être installée par n'importe qui.

Un enfant peut la manier. Absolument sûre et sans odeur. S'allume avec une allumette, très aisément. Pleinement garantie.

Marchands demandés partout comme agents locaux.



Ecrivez-nous directement pour une installation d'éclairage indépendant et à prix coûtant.

MacLaren Light Company
MERRICKVILLE (ONTARIO)

LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERS SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERS EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Épicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

WINNIPEG & WESTERN GROCER,
320, Immeuble McIntyre,
WINNIPEG

Les Fèves au Lard

Simples, Sauce Poivrade
et Sauce tomate
de Clark



Sont ceux de vos articles qui
SE VENDENT LE MIEUX

Elles ont la **QUALITE**
Elles ont la **REPUTATION**

Le public les demande.

W. Clark, Limited,
MONTREAL

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers
dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

THE CANADA STARCH CO., LTD. Manufacturiers des Marques Edwardsburg.

Empois de buanderie.	La lb.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.)	0.07
— White Gloss (caisse de 40 liv.) paquets de 1 liv.	0.07½
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 liv.	0.08
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 liv.)	0.07½
Barils d'Empois Blanc No. 1, (200 liv.)	0.07½
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 liv.)	0.08½
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en bidons de 6 liv.	0.10
— — (36 liv.)	0.10
boîtes à coulisse de 6 livres	0.10
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.)	0.08
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse	3.00
Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 30 lbs. en paquets de 1 liv.)	0.15
Celluloid	
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse	3.75
Empois de cuisine.	
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepa.ed Corn (40 liv.)	0.08½
Canada Pure Corn Starch (40 liv.)	0.07½
(Boîte de 30 lbs., ¼ en plus).	
Sirup de Blé-d'Inde. Marque Crown.	
Par caisse	
Jarres parfaitement cachetées, 3 liv., 1 doz., en caisse	3.25
Boîtes de 2 lbs., 2 doz., en caisse	3.45
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse	3.85
— 10 liv., ¼ doz. en caisse	3.75
— de 20 liv., ¼ doz., en caisse	3.70
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)	
Barils, environ 700 livres	0.04½
Demi-Baril, environ 350 livres	0.05
Quart de baril, 175 livres	0.05½
Seaux en bois de 2 gals., 25 liv. chaque,	1.75
— — — 3 gals., 28½ liv. chaque	2.50
— — — 5 gals., 65 liv. chaque	3.85

La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

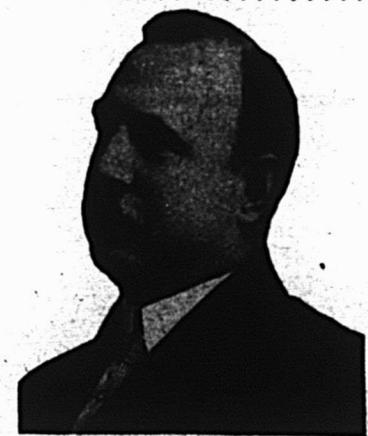
ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite irréprochable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered
Trade Mark.
Walter Baker & Co. Limited
Maison Fondée en 1780
Montréal, P.Q. Dorchester, Mass.



W. H. ESCOTT CO., LIMITED
COURTIERS EN EPICERIES
EN GROS
AGENTS de MANUFACTURES
ET MARCHANDS A
COMMISSION

FONDEE EN 1907
Représentants de
ACADIA SUGAR REFINING CO.,
WAGSTAFFE LIMITED,
THOS. J. LIPTON,
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.
WINNIPEG — REGINA — SAS-
KATOON — CALGARY
— EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans
L'OUEST DU CANADA?
Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:
181-183 avenue Bannatyne,
WINNIPEG.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX



Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Ce que peuvent faire les caisses Enregistreuses "National"

No 8--Elles vous disent la véritable valeur de chaque commis

Les nouvelles Caisses Enregistreuses "National" vous permettent de vous rendre compte de la véritable valeur de chaque commis employé dans votre magasin.

Elles sont munies, pour chaque commis, d'un tiroir séparé qui rend le commis directement responsable des erreurs qu'il peut commettre.

Elles disent qui fait le plus grand nombre de ventes en enregistrant l'initiale du nom du commis à côté de chaque transaction. Elles vous disent aussi qui vend le plus en dollars et en cents.

Ainsi elles indiquent la véritable valeur de chaque commis. En même temps elle le protègent contre les soupçons injustes et lui donnent le crédit qu'il mérite pour son travail.

Elles encouragent les commis à faire de leur mieux, ce qui se traduit pour vous par une augmentation de bénéfices.

C'est maintenant le moment d'installer des machines qui, comme partie INCIDENTE du service qu'elles font, vous disent la véritable valeur de chaque commis de votre magasin.

Signez et envoyez-nous maintenant le coupon ci-dessous.

A la National Cash Register Co., of Canada, Limited, Toronto, Ontario.

Sans m'obliger d'acheter d'aucune manière, j'aimerais à être plus renseigné sur votre modèle complet de Caisse Enregistreuse qui donne le Reçu, et sur le "Service N.C.R." Nous avons . . . vendeurs dans notre magasin. Nous avons une Caisse Enregistreuse vieille de . . . années. Les principales lignes de marchandises sont:

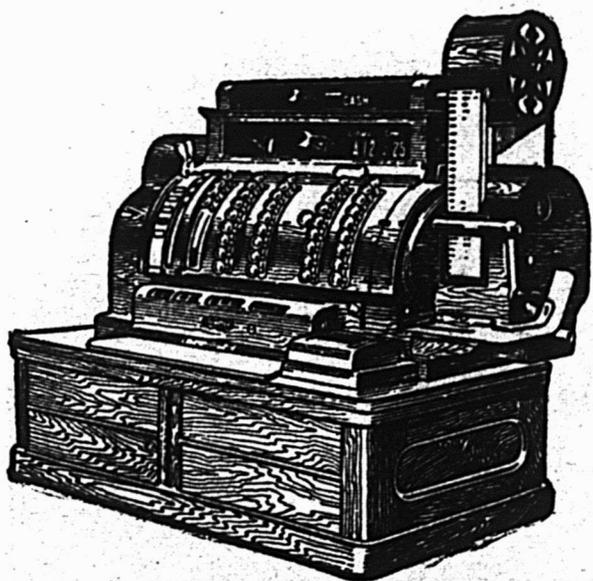
Nom de la maison.....

Adresse.....

The National Cash Register

COMPANY OF CANADA, LIMITED

Rue Christie, - Toronto (Ont.)





USMC

**Nous Pouvons
Tout Fournir
Depuis une Broquette
Jusqu'à un 
Outillage Complet de
Manufacture.**

**Si vous avez besoin de quel-
que chose, écrivez - nous.**

**United Shoe Machinery Company
of Canada, Limited**

28 rue Demers, Québec (P.Q)

Kitchener (Ont.), 179 King Street West

IL SE PEUT QUE VOS CLIENTS DEMANDENT DES ALLUMETTES SANS SPECIFIER CELLES D'EDDY,

Non pas par indifférence, mais parce qu'ils s'attendent, naturellement, à ce que vous n'ayez que ces dernières — LES ALLUMETTES D'EDDY — en magasin. Si vous êtes bien avisés vous verrez à ce qu'elles ne soient pas déçues.

LES ALLUMETTES D'EDDY SONT EN GRANDE FAVEUR DEPUIS 1851 ET CETTE FAVEUR AUGMENTE TOUJOURS

LA QUALITE COMPTE

Les Sucres



St. Lawrence

Sont uniformément de la plus haute qualité; ils ne maintiennent pas seulement les affaires mais en attirent de nouvelles.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"
Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun

La doz.	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2 1/2 lbs.	5.30
1/2 doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à la
1 doz. de 12 oz.	cse
1 doz. de 16 oz.	\$6.00



Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La cse
4 doz. à la caisse 4.30
3 caisses 4.20
5 caisses ou plus 4.15



Soda "Magic"
in Cse
No. 1 caisse 60 pqt. de 1 lb. 3.15
5 caisses 3.10
No. 5, caisse de 100 pqt. de 10 oz. 3.50
5 caisses 3.40
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"
Caque de 100 lbs. par caque 3.25
Barils de 400 lbs. par baril 8.55



Crème de Tartre "Gillett"
1/4 lb. pqt. papier La Doz. (4 doz. à la caisse) 1.95
1/2 lb. pqt. papier (4 doz. à la caisse) 3.75
1/2 lb. Caisnes avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.60
Par Caisse

2 doz. pqt. 1/2 lb. (Assortis) \$15.05
4 doz. pqt. 1/4 lb.
5 lb. canistres carrées (1/2 doz.) La lb. dans la caisse 66 1/2 c
10 lbs. caisses en bois 61 1/2 c
25 lbs. seaux en bois 61 1/2 c
100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 57c

HENRI JONAS & CIE
Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand"	manquant
Vermicelle —	—
Spaghetti —	—
Alphabets —	—
Nouilles —	—
Coquilles —	—
Petites Pâtes—	—
Extraits Culinaires "Jonas" La doz.	
1 oz. Plates Triple Concentré	0.33
2 oz. — — —	1.07
3 oz. Carrées — — —	2.00
4 oz. — — —	2.50
4 oz. — — —	6.30
16 oz. — — —	12.07
2 oz. Rondes Quintessences	2.00
2 1/2 oz. — — —	2.34
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — —	1.33
8 oz. — — —	2.17
16 oz. — — —	6.24
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.34
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.34
16 oz. — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.34
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.34
16 oz. — — —	5.00
1 oz. London	0.55
3 oz. —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	

GILLETT'S LYE



Epiciers : Le profit sur un article de marque bien connu et bien annoncé et de qualité supérieure est plus durable et plus satisfaisant que celui fait sur des sortes "tout aussi bonnes", qui, considérées au mieux ne sont jamais que des imitations, faites à meilleur compte avec des matières de qualité inférieure: et même si vous offrez une quantité plus grande toute tentative de substituer un article de piètre qualité à la Lessive de Gillett vous fera perdre des clients de valeur.

LA LESSIVE DE GILLETT CONSUME LA CRASSE

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

AUGMENTER LE CHIFFRE DES VENTES



est un problème pour les commerçants qui ne s'approvisionnent pas d'articles en conserve modèles. Pourquoi ne pas augmenter le chiffre de ventes en vendant les Aliments Marins marque Brunswick de qualité supérieure et qui donnent satisfaction? Le poisson est un aliment très désirable en toute saison, car il est de digestion si facile et si hygiénique.

LA MARQUE BRUNSWICK

a établi le modèle en fait de poisson. Le poisson qui vient d'être pêché dans la célèbre baie Passamaquoddy et mis en conserve scientifiquement quelques instants après sa sortie de l'eau. Il se vend constamment et donne un bon bénéfice.

1/4 SARDINES A L'HUILE — 1/4 SARDINES A LA MOUTARDE —
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) — KIPPERED HERRING
— HARENGS SAUCE TOMATE — CLAMS — SCALLOPS.

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, fra. . . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détail-
lants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 16 mars 1917

Vol. XXX—No 11

Marchands-Détaillants Organisons-nous pour la Lutte

A présent, il n'y a plus de doute possible; l'hostilité des grands magasins à départements vendant par catalogues à l'égard des petits détaillants effectuant leur commerce légitime est chose patente, évidente; on ne saurait ignorer cette lutte, cette attitude adverse et mal intentionnée sans fermer volontairement les yeux. Rien de ce qui peut nuire au petit détaillant n'est oublié par le gros potentat commercial qui cherche à écraser journellement son malheureux adversaire qui n'a pour unique tort que de posséder un petit magasin, très modeste où il accomplit cependant honnêtement sa tâche quotidienne de distributeur de la marchandise, au meilleur avantage du consommateur.

Le gros magasin faisant affaires par la malle, comme on dit communément est l'ogre du commerce, jamais rassasié, et qui montre des crocs provoquants, prêt à dévorer toutes les possibilités d'affaires, dût-il pour cela employer des moyens trompeurs, user de supercherie et faire accroire au public des choses qui ne sont pas, mais qui le feront accourir vers sa tanière. Il n'est pas de places aussi éloignées soient-elles, où l'action néfaste de ces accapareurs ne se fasse sentir; leurs capitaux formidables leur permettent d'atteindre, au moyen d'une organisation extrêmement coûteuse et que le public paye fatalement, jusqu'aux endroits les plus reculés de nos provinces où leurs propositions alléchantes quoique mensongères le plus souvent, ne manquent de créer un entiment de curiosité et de miner sournoisement les commerces loyaux établis dans les localités par des marchands scrupuleux qui ont passé les plus belles années de leur vie à se faire connaître et à se montrer dignes de la confiance des consommateurs.

Le truc employé le plus souvent par ces maisons dans leurs annonces est celui qui consiste à vendre un article de marque très connu que chacun sait devoir payer, disons 50 cents, et de l'offrir en vente à 45 cents et

même moins. Que voulez-vous que le petit marchand fasse contre cette concurrence déloyale? Car il s'agit bien là d'une concurrence déloyale et voici comment; pour que de grosses maisons vendant par catalogues puissent vendre certains articles de marque à prix coûtant, il faut qu'elles puissent se rattraper sur d'autres qui seront vendus bien entendu au-dessus du prix normal. Le principal est de pouvoir attirer la clientèle. Peu importe si on la trompe, si on l'induit en erreur intentionnellement et on la déçoit; ce qu'il faut à tous prix, c'est faire des affaires; tous les moyens sont bons pour ces commerçants peu scrupuleux, il ne reculent devant aucune supercherie. Neuf fois sur dix lorsqu'une personne se présente à 8½ heures du matin dans ces grands magasins pour acheter un article annoncé dans les journaux de la veille à un prix exceptionnel, on lui répond, déjà à cette heure matinale, "qu'il ny en a plus" mais qu'on peut lui fournir quelque chose d'aussi bon. Il est évident que la marchandise à ce prix exceptionnel n'était qu'un trompe-l'oeil, une fausse représentation pour attirer le public aux comptoirs de vente et créer un courant d'affaires. Bien entendu le substitut proposé rapporte à la maison beaucoup d'argent; la cliente qui s'est dérangée de si bonne heure, se laisse convaincre pour ne pas rentrer bredouille comme un chasseur malheureux, et le tour est joué. La fausse annonce a produit son effet, le client s'est laissé prendre au piège, la recette est fructueuse et le profit copieux.

Cette pratique s'est développée dans des proportions considérables au cours de ces dernières années. Elle a servi à répandre et multiplier les marques de commerce qui sont devenues dans bien des cas comme des instruments de réclame trompeuse. La chose est tellement vraie, qu'à l'heure présente, les articles vendus tant dans l'épicerie que dans la pharmacie, dans la ferronnerie et la nouveauté comportent une proportion

LA QUALITE
est la seule raison
de l'immense succès
du

TABAC
STAG
A CHIQUER

Profitez de sa
POPULARITE
pour augmenter
vos ventes

de 25 à 75 pour cent de marques de commerce sur le total des ventes. Un tel accroissement de marques de commerce n'aurait pu se faire aussi rapidement n'eût été l'emploi que les grands magasins en firent comme instrument indicateur pour bien mettre en évidence un rabais illusoire et faire une réclame tapageuse au détriment du marchand légitime et du consommateur.

Nous irons plus loin et nous dirons que cette manière d'agir est en train de ruiner nos industriels et de miner leurs établissements.

De fait, aujourd'hui, les maisons faisant affaires par correspondance, sont arrivées à se créer un prestige formidable; elles font des millions d'affaires par semaine, ce qui leur donne un pouvoir d'achat considérable dont elles profitent pour mettre le couteau sous la gorge aux manufacturiers.

Ces maisons à départements, vendant de tout, vendant partout, s'efforcent à présent, de briser la politique commerciale du manufacturier et de détruire le marchand de gros. Elles veulent se substituer à toutes les branches commerciales, certaines même absorbent le manufacturier et l'écartent après s'en être servi, montant elles-mêmes des usines et ruinant ceux qui croyaient pouvoir se faire leurs complices.

Evidemment, il y a beaucoup de manufacturiers qui ont lutté pour échapper à l'emprise des ces maisons, et ce sont certes les plus intelligents et les plus prévoyants. Nombre de nos industriels ont considéré très justement que la multitude des petits marchands-détaillants constituait pour eux un actif commercial sûr et stable, alors que les quelques maisons à départements, vendant par catalogues et par poste n'étaient que des clients improfitables qui tôt ou tard ruineraient leur réputation en dépréciant à dessein leurs produits. Et, résolument, ils ont pris comme politique inébranlable, de ne pas écouter les propositions alléchantes de ces entreprises et de les traiter sur un même pied d'égalité que les plus petits d'entre les magasins de détail. C'est vers ces manufacturiers que vont les sympathies et les patronages des détaillants.

Mais, les grandes maisons vendant par catalogues ne se sont pas tenues pour battues devant l'attitude inflexible des manufacturiers fidèles aux principes de justice et d'équité. Elles ont mis en oeuvre leurs influences auprès du Gouvernement, et elles ont réussi à induire nos gouvernants à prendre des mesures pour empêcher les manufacturiers d'imposer un prix fixe de détail pour leurs produits, ce qui équivaut à autoriser la pratique des prix réduits outrageusement dans le but de servir d'appât illusoire aux grosses maisons de commerce et d'empêcher la vente profitable de ces mêmes articles dans le commerce légitime de détail. Comme on le voit, c'est bien une lutte sans merci qui s'engage entre le gros magasin et le commerce de détail légitime.

Les manufacturiers, les marchands de gros et les détaillants ont eu une entrevue avec les ministres du gouvernement fédéral à Ottawa afin d'empêcher l'application d'une telle mesure; mais le gouvernement a semblé déterminé à soutenir les grosses entreprises à départements et à vouloir empêcher que le contrat du prix fixe reste en vigueur.

On voit le danger qu'il y a là pour le manufacturier, le marchand de gros et le détaillant, et nul moment ne fut plus propice pour la formation d'une ligue du commerce légitime contre les exploiters et des trompeurs

publics qui amènent les gens à leurs magasins sous de fausses représentations et à l'aide d'articles de marque réduits au prix coûtant et même en dessous.

Le commerce de détail se trouve dans l'obligation absolue de perfectionner son organisation et son union s'il veut sauvegarder ses intérêts et lutter victorieusement contre les grosses entreprises qui essayent par tous les moyens possibles de l'étouffer. Les marchands de gros, atteints eux-mêmes par ces pratiques néfastes sont des mieux disposés à soutenir les marchands-détaillants dans leur défense contre les accapareurs du commerce de détail et leur concours ne fera pas défaut aux petits détaillants; beaucoup de manufacturiers sont prêts à joindre leurs efforts à ceux des marchands pour aider et soutenir leur mouvement et c'est pourquoi les détaillants devraient, entourés qu'ils sont de sympathies et de bonnes volontés, se lancer résolument dans la bataille que leur livrent les grosses entreprises vendant par catalogues et par correspondance, afin de conserver le terrain commercial qu'ils ont su conquérir au prix de gros sacrifices et de longues années de travail et d'efforts soutenus.

LE POISSON ET SA VALEUR NUTRITIVE

Le Carême est le temps du poisson. A cette époque de l'année plus encore qu'en toute autre, il règne en maître sur toutes les tables et fait les délices des plus difficiles. La multiplicité des espèces de poissons en fait un aliment dont on ne se lasse jamais et qu'on apprécie toujours pour sa succulence et ses qualités nutritives. Sa chair délicate s'absorbe aisément et contient tous les éléments de nutrition qui donnent de la force et de la vigueur au corps.

Le poisson est devenu, même en dehors du Carême, un mets de tous les jours, car il a contribué largement à solutionner en partie le grave problème de la vie chère. Alors que tout a augmenté dans les proportions fantastiques dans le domaine de l'alimentation, le poisson est demeuré à des prix abordables et il peut tout aussi bien orner la table du pauvre que celle du riche. Le poisson n'est pas un mets de luxe, c'est l'aliment populaire à la portée de toutes les bourses et capable de satisfaire tous les appétits. Les mille manières qu'il y a de l'apprêter ajoutent encore à sa vogue et en rendent la consommation encore plus courante. Le même repas acheté pour la consommation d'une famille peut être apprêté par des moyens culinaires si différents que sous chacune de ces formes, il constituera comme un plat méconnaissable qui aura l'attrait du changement et du nouveau. Les marchands-détaillants devraient prendre avantage de ces propriétés merveilleuses que possède le poisson et pousser la vente de cet aliment, surtout pendant le Carême où la demande est considérable. Ils devraient s'ingénier à fournir des suggestions pour la table à leurs clients, même au besoin leur indiquer une recette pour apprêter tel ou tel poisson. C'est en ayant de ces prévenances qui prouvent l'intérêt porté au client, que le marchand augmente ses ventes et voit son commerce prospérer. Le temps du Carême offre au détaillant une occasion excellente de créer une demande continue pour le poisson; il doit en profiter, d'autant que la situation particulière provoquée par la hausse des produits alimentaires en général l'aidera à implanter le poisson comme plat journalier d'un prix modique et d'une valeur nutritive excellente.

LA SITUATION DANS LE COMMERCE DE THE

Les thés des Indes et de Ceylan ont presque entièrement capté les marchés du Royaume-Uni et gagnent de plus en plus de terrain en Russie et en Amérique. On peut dire qu'apparemment il n'y aura pas disette dans la récolte de thé. La maison Brooke, Bond & Co. de Londres, une des plus grosses maisons de thé du monde, passant en revue la situation du thé, établit que la production mondiale de l'année 1915-16 a dépassé tous les chiffres précédents. L'Inde, Ceylan et Java ont produit 100,000,000 de livres de plus que l'an passé. Le thé importé au Royaume-Uni pour consommation locale en 1915-1916 s'éleva à 304,177,200 livres.

Les espèces consommées

Le pourcentage des thés consommés dans le Royaume-Uni durant 1915-16 s'établit comme suit: des Indes, 62.62 pour 100; de Ceylan, 24.86 pour 100; de Java et autres pays, 9.55 pour 100; de Chine, 2.97 pour 100.

La consommation des Etats-Unis

Les Etats-Unis consomment plus de café que la Grande-Bretagne et que le Canada et cela se voit par le montant de thé consommé. Néanmoins, les importations de tous les thés aux Etats-Unis montrent une avance considérable pendant l'année 1915-16. Jusqu'au 1er juillet de l'an passé, les importations totales de thés dans le pays se montaient à 109,865,179 livres. La plus grande partie de ces thés étaient du Japon et de Formose, plus de 52,000,000 de livres étant importées de ces sources. Les thés des Indes et de Ceylan fournissaient aux Etats-Unis 34,000,000 de livres et les thés chinois environ 20,000,000 de livres.

Peu de pertes de thé par l'action sous-marine

Le seul envoi de thé qui n'arriva pas à destination fut celui chargé à bord du Clan Campbell, torpillé par un sous-marin en mars 1916, et composé de 2,000,000 de livres de thé de Ceylan.

Les perspectives de récolte pour 1917

La récolte indienne de thé pour 1915-1916 est, d'après MM. Brooke, Bond & Co., en excès de 55,500,000 livres sur celle de 1914-15. La qualité de la récolte était moyenne seulement. D'après les indications présentes, il semble que la récolte 1916-1917 sera moindre que celle de 1915-16 et que les envois seront réduits considérablement du fait des difficultés du fret. Déjà le manque de navires a produit son effet et de grosses quantités attendent d'être expédiées, dans les jardins et les entrepôts de Calcutta et autres ports. La récolte de Ceylan fut un peu plus petite en 1915-16 qu'en 1914-15, mais la qualité en est très bonne.

Grosse augmentation du fret

Les marchands des Indes sont en meilleure situation que ceux de Ceylan par rapport à la question du fret. D'après un engagement pris il y a cinq ans avec les

compagnies de navigation, les marchands de thé des Indes ont pu apporter leur thé sur le marché de Londres moyennant \$11.25 la tonne. Par contre, les marchands de Ceylan ont eu à payer des taux qui se sont élevés graduellement à \$61.25 la tonne. Et cependant le prix moyen des thés des Indes et de Ceylan sur le marché de Londres est généralement le même. Les producteurs des Indes ont donc eu un gros avantage de prix pendant l'année. Le contrat de transport d'une durée de 5 ans, expire en septembre de cette année.

La consommation du thé au Canada

Le montant de thé consommé au Canada en 1916, venu par Londres, des Indes et de Ceylan se répartit comme suit: thés des Indes, 8,964,855 livres, thé de Ceylan, 1,181,256 livres. Cela montre une augmentation sur la consommation de 1915 qui fut de 6,134,657 livres de thé des Indes et de 1,130,160 livres de thé de Ceylan. Tout porte à croire que la situation sera ferme pendant 1917. Encore que les prix au Canada, aient haussé, les importateurs disent que cette hausse n'est pas proportionnelle avec les hausses survenues sur le marché primaire de Londres, où le thé vendu le meilleur marché aux ventes récentes l'était à 30c la livre. Le prix de ce thé rendu ici devrait être dans le voisinage de 33c la livre.

Récemment, le premier ministre d'Angleterre Lloyd-George a annoncé que l'importation des thés dans les Indes Anglaises serait prohibée.

Le Canada n'aura donc plus le marché de Londres pour s'approvisionner, et jusqu'à nouvel ordre devra acheter directement des Indes ou de Ceylan.

NOS POSSIBILITES EN CHINE

Dans dix ans, le commerce extérieur de la Chine sera dix fois plus grand que ce qu'il est aujourd'hui. Elle aura besoin d'une quantité extraordinaire de machines et de matériaux de toutes sortes pour construire des fabriques.

La Chine s'occupe, en ce moment, de l'installation d'écoles et collèges modernes, d'hôpitaux et de toutes sortes d'institutions primaires. Tout cela constitue un marché extrêmement vaste pour les fournitures scolaires, les instruments de chirurgie et les articles sanitaires.

La Chine est un pays agricole qui ne possède pas encore de machines agricoles. Dans n'importe quelle branche industrielle ou agricole, la Chine offre de grandes ressources pour l'avenir du commerce canadien.

Tout cela ne saurait se conquérir que par l'action; il faut aller en Chine étudier sur place ce marché, apprendre exactement ce que la Chine demande, sous quelle forme elle le demande, ainsi que la meilleure manière de le lui faire parvenir; le moment est propice, il ne s'agit pas de le laisser passer sans rien tenter.

Le destructeur de mouches non vénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

Attrape 50,000,000,000 de mouches
chaque année



Tanglefoot

NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. S.-G. Wilson de la Cowan Cocoa and Chocolate Co., Toronto était récemment de passage à Montréal.

M. H.-J. Newby de John Duncan & Co., Ltd, est de retour d'un voyage d'affaires à Toronto et dans le district.

M. S.-J. Wilson, président de la Canadian Fisheries Association, était dernièrement à Montréal pour assister à une assemblée de l'exécutif de l'Association.

M. H.-D. Marshall, agent à commission, Ottawa, a déménagé de ses anciens bureaux, 1917 rue Sparke, pour s'installer plus commodément, 49-51 rue Mosgrove.

M. G.-L. Small s'est séparé de la Canadian Maple Exchange qui est en train d'opérer une réorganisation complète, et un changement de direction. M. Small est le principal organisateur d'une nouvelle compagnie "Small's Ltd", dès maintenant incorporée.

L'agence pour Montréal et l'Ouest du Québec pour la vente des Corn Flakes Kellogg a été placée entre les mains de M. H.-D. Marshall, bâtiesse Lake of the Woods, Montréal, sous la direction locale de M. J.-L. Freeman qui est en charge des bureaux de M. Marshall à Montréal.

Parmi les hôtes au banquet tenu par l'Industrial & Educational Press, Ltd. à Montréal, la semaine passée, nous avons noté Sir Wm. Peterson, l'hon. W.-S. Fielding, le Dr James Robertson, le lieutenant-colonel Thomas Cantley, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, S.-Y. Wilson, président de la Canadian Fisheries Association, J.-A. Paulhus, secrétaire de la publicité de la C. F. A. et Horace Chevrier, président de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada.

La question de l'oléomargarine a été discutée à l'hôtel de ville de Montréal et un comité municipal appoin-té pour aller à Ottawa demander au gouvernement l'annulation des restrictions sur la vente de cette commodité. M. J.-T. Foster, le président des Unions Ouvrières, s'oposa à l'introduction de la margarine, arguant que le Canada, comme pays agricole, ne peut produire assez de beurre pour toutes les tables et les classes laborieuses ne devraient pas être contraintes à manger un substitut. Mme Fortier, présidente de la Ligue des Ménagères soutint des vues opposées prétendant que l'oléomargarine n'est pas un substitut, mais un aliment fondamental par lui-même de bonne valeur quand les prix du beurre sont trop élevés pour les bourses modestes. Les représentants de la Chambre de Commerce se sont montrés en faveur du commerce de l'oléomargarine.

L'Association des Voyageurs de Commerce du Nord-Ouest, avec la coopération des autres associations représentatives de Calgary a élaboré un projet de loi regardant l'amélioration des hôtels dans les petites villes. Ce projet a été soumis à l'hon. Duncan Marshall et commenté favorablement par le ministre.

Les gelées qui se sont abattues sur la Floride, il y a environ trois semaines, ont causé d'importants dégâts aux futures récoltes. Beaucoup de plantations devront être refaites et cela causera à la fois du retard et de la rareté dans l'approvisionnement.

Sur l'initiative prise par M. J.-J. Grignon, protonotaire-conjoint, il vient de se former à Sainte-Scholastique (P.Q.), un syndicat pour l'encouragement de la culture de la fève blanche. La culture de la fève se recommande tout particulièrement pour deux raisons: 1o parce que c'est l'aliment le plus substantiel qui peut dispenser de l'usage de la pomme de terre dont on déplore la rareté; 2o parce que cette culture demande très peu d'engrais et est par conséquent peu coûteuse.

Le maire de Saint-Jean (P.Q.), M. Henderson Black, assisté du Conseil de ville a décidé de mettre en pratique un plan de campagne pour favoriser l'installation d'industries à Saint-Jean et aider ainsi au progrès de la ville.

La société Dominique Gagné & Cie a soumis au Conseil de Ville de Trois-Rivières un projet de monument en l'honneur du chevalier Laviolette, fondateur de la cité. On dit beaucoup de bien de ce projet.

A Saint-Jacques-le-Mineur (P.Q.), la disette de charbon et le coût du bois sont une véritable calamité pour la population. La récolte de pommes de terre est entièrement épuisée dans cette localité et les cultivateurs ont même vendu une partie de leur semence.

Le conseil municipal de Loretteville aurait, paraît-il, l'intention d'imposer une taxe sur les célibataires! Mon Dieu! Et pourquoi pas?

Des requêtes vont bientôt circuler à Québec afin de demander au gouvernement fédéral de donner à la ville de Québec, le pouvoir de faire un referendum sur la prohibition dans les limites de la cité. La bataille sera rude, on le conçoit, car des deux côtés, on se prépare activement.

Le revenu de la douane à Saint-Jean (P.O.), a été de \$44 826.18 pour le mois de février 1917. Pour l'année fiscale finissant le 31 courant, le chiffre dépassera le demi-million.

M. J.-Alfred Boucher, courtier d'immeubles de Joliette vient d'acquérir la belle épicerie de M. Camille Barrette située à l'angle des rues Manseau et Saint-Charles-Borromée. M. Barrette de son côté devient propriétaire de l'immeuble de M. Boucher, situé sur la rue Saint-Paul et présentement occupé par le restaurant de M. Ph. Gervais et par la librairie Charland.

On rapporte de Saint-Georges de Beauce que le moulin à scie de M. Napoléon Gilbert, sis au village Morency a été la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à \$4,000.

UNE BONNE POLITIQUE COMMERCIALE

Une politique commerciale qui a pour objet de rendre service, de coopérer, d'entretenir des relations loyales et de faire preuve de bonne volonté entre le manufacturier, le marchand de gros, le marchand-détaillant et le consommateur, est certaine du succès.

C'est une politique d'affaires de cette espèce qui est adoptée et mise en pratique par la Channell Chemical Company, Limited, manufacturiers du poli O-Cedar, de la vadrouille à polir O-Cedar et autres produits.

Le succès est assuré aux distributeurs des produits O-Cedar parce que ces produits ont la "qualité", et que la publicité intensive faite sur cette "qualité" provoque une demande continuelle. Les produits O-Cedar sont vendus sous une marque de commerce enregistrée qui protège le consommateur quant à la qualité, la quantité et le prix de ces produits.

Les produits O-Cedar sont distribués exclusivement par les maisons de gros aux marchands. Ils sont vendus sous promesse de vente à prix fixe aux marchands de gros. Cela veut dire qu'aucune de ces marchandises ne sera vendue à un prix moindre que celui marqué sur l'emballage, défalcation faite des escomptes attribués aux marchands. Ces escomptes sont basés sur un profit légitime et un traitement raisonnable.

Un marchand qui vend des produits O-Cedar à un prix moindre que celui marqué sur l'emballage ne fait pas le profit fixé et ensuite son fournisseur rencontre de la difficulté ou se trouve dans l'impossibilité de lui fournir encore des produits O-Cedar.

Des circulaires avec le nom des marchands, l'indication de leur commerce, leur adresse, etc., sont imprimées

pour les marchands d'O-Cedar dans le but d'être distribuées au consommateur, ce qui non seulement forme la meilleure publicité locale, mais encore dirige la demande pour les produits O-Cedar vers le magasin du marchand.

Des garnitures de vitrine, des enseignes sont fournies pour aider à l'étalage du magasin. Une enseigne électrique O-Cedar qui possède les trois qualités supérieures: Lumière, Mouvement et Couleur, ainsi que deux vendeurs silencieux très attrayants, un comptoir d'étalage et un "stand" d'étalage pour plancher, sont offerts gratuitement avec l'achat d'un certain assortiment de produits O-Cedar. Ces accessoires frappent et retiennent l'attention du client, non seulement pour les produits O-Cedar, mais aussi pour les autres lignes.

Comme on le voit la politique commerciale de cette maison est d'aider par tous les moyens le commerçant dans son travail et certes à ce titre comme à celui de la qualité de ses articles, elle mérite l'encouragement des marchands et du public consommateur.

L'hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture de la province de Québec, vient d'autoriser la formation d'une société d'horticulture dans la cité de Verdun et d'une autre dans le comté de Charlevoix, ainsi que l'établissement de cercles agricoles à Saint-Faustin, comté de Terrebonne, et à Saint-Thomas, de Montmagny.

Un officier de l'armée belge, le lieutenant Binon, vient de découvrir le moyen de solidifier le pétrole.

EMPRUNT DE GUERRE

. 5%—VINGT ANS—PRIX : 96

En souscrivant à l'Emprunt de Guerre, vous accomplissez un devoir national — tout en faisant un placement profitable et de tout repos.

Souscrivez par notre entremise—

Nous nous chargerons

—de transmettre votre application

—d'effectuer vos paiements

—d'obtenir vos titres

et de remplir toutes autres formalités nécessaires

—SANS AUCUN FRAIS POUR VOUS.

Demandez-nous le Prospectus Officiel

RENE-T. LECLERC

VALEURS DE PLACEMENT

160 rue Saint-Jacques

MONTREAL

Téléphones: Main 1260 et 1261

EMPRUNT DE GUERRE

DOMINION DU CANADA

Emission de \$150,000,000 d'Obligations 5% Echéant le 1er mars 1937

Remboursable au pair à Ottawa, Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary, Victoria, et au Comptoir de la Banque de Montréal, en la Cité de New-York.

INTERET PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er MARS, 1er SEPTEMBRE.

PRINCIPAL ET INTERET PAYABLES EN OR.

Prix d'Emission 96

UN SEMESTRE ENTIER D'INTERET SERA PAYE LE 1er SEPTEMBRE 1917.

Le produit de l'emprunt sera employé pour les fins de guerre seulement.

Le ministre des Finances offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 96, payables comme il suit :

10	pour cent avec la demande;
30	“ le 16 avril 1917;
30	“ le 15 mai 1917;
26	“ le 15 juin 1917;

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent cinquante millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 avril 1917 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit, doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des multiples de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement

d'avril.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés après l'émission, pour des obligations avec coupons attachés, payables porteur ou enregistrées quant au principal, ou pour des obligations entièrement enregistrées sans coupons, suivant la demande faite.

La livraison des certificats provisoires (scrip) et des obligations se fera par l'entremise des banques à charte.

L'émission sera exempte des taxes—y compris la taxe sur le revenu—imposées par toute législation édictée par le parlement du Canada.

Les obligations avec coupons seront émises en dénominations de \$100, \$500, \$1,000. Les obligations enregistrées, sans coupons, seront émises en dénominations de \$1,000, \$5,000, ou tout multiple autorisé de \$5,000.

L'emprunt sera remboursé à échéance au pair au bureau du ministre des Finances et Receveur général à Ottawa, ou au bureau du sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Victoria, ou au comptoir de la Banque de Montréal en la cité de New-York.

L'intérêt sur les obligations entièrement enregistrées sera payable par chèque, qui sera remis par la poste. L'intérêt sur les obligations avec coupons sera payé contre la remise des coupons. Les chèques et les coupons, au choix du porteur, seront payables sans frais de change à toute succursale de toute banque à charte du Canada, ou au comptoir de la banque de Montréal à New-York.

(Emprunt de Guerre—suite).

Contre paiement de 25 sous pour chaque nouvelle obligation émise, les porteurs d'obligations entièrement enregistrées, sans coupons, auront le droit de les convertir en obligations de la dénomination de \$1,000, avec coupons, et les porteurs d'obligations avec coupons auront le droit de les convertir en obligations entièrement enregistrées de dénomination autorisée sans coupons, en tout temps sur demande faite par écrit au Ministre des Finances.

Les registres de l'emprunt seront tenus au ministère des Finances, à Ottawa.

Une demande sera faite en temps utile pour

inscrire cette émission aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Il sera accordé aux courtiers reconnus d'obligations et de valeurs, faisant affaires au Canada une commission de trois-huitièmes d'un pour cent sur les répartitions faites à la suite de demandes qui portent leur timbre, avec l'entente, toutefois, qu'il ne sera pas accordé de commission sur les règlements faits par la remise d'obligations émises aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915 ou sur les règlements effectués par la remise d'obligations 5% à échéance du 1er octobre 1919. Il ne sera pas payé de commission sur les demandes faites sur des formules non imprimées par l'Imprimeur du Roi.

LES LISTES DE SOUSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE OU AVANT LE 23 MARS 1917.

Ministère des Finances, Ottawa, le 12 mars 1917.

LES SOUSCRIPTIONS A L'EMPRUNT DE GUERRE

Tout indique que le troisième emprunt de guerre national sera rapidement couvert. Déjà les souscriptions affluent, de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de tous les coins du pays. Il semble probable que les souscriptions canadiennes absorberont la totalité de l'emprunt.

Parmi les principales souscriptions, à date, nous avons pu relever les suivantes :

Sun Life of Canada	\$10,000,000
Mutual Life	2,500,000
Great Western Life	1,500,000
Banque Nationale	1,100,000
Forestiers Canadiens	1,000,000
Imperial Oil Co.	1,000,000
Ogilvie Flour Mills Co.	500,000
Can. General Electric Co.	500,000
Cité de Winnipeg	500,000
Montreal L. H. & P. Co.	250,000

EMPRUNT DE GUERRE**DOMINION DU CANADA**

FORMULES DE SOUSCRIPTIONS
A LA DISPOSITION DU PUBLIC.

NOUS OFFRONS NOS SERVICES GRATUITEMENT A TOUTE PERSONNE DESIREUSE DE SOUSCRIRE A CES OBLIGATIONS.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON,

BANQUIERS ET AGENTS FINANCIERS,

103 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER,

MONTREAL.

TEL. MAIN 2701
519

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ DU GRAIN, DE MONTREAL.

Le marché du grain fait preuve cette semaine d'une faiblesse inouïe et l'on attribue cette situation à la guerre sous-marine qui vient encore de prendre pour victime un navire américain et aussi à la liquidation. En conséquence, les prix sur le marché de Winnipeg ont décliné de $3\frac{7}{8}c$ à $4\frac{5}{8}c$ le boisseau pour les options sur ancienne récolte et de $1\frac{1}{4}c$ pour les options sur la nouvelle récolte, alors que les prix sur le marché de Chicago fermaient mercredi, de $1\frac{7}{8}c$ à $4\frac{5}{8}c$ en dessous. Le maïs tombait de $1\frac{1}{8}c$ à $1\frac{5}{8}c$ et l'avoine de $1c$ à $1\frac{3}{8}c$. En sympathie avec les chiffres ci-dessus, il y eut un sentiment plus facile, sur le marché local, pour toutes les lignes de gros grains, mais en l'absence de transactions importantes il n'y eut pas de baisse sensible à enregistrer. La demande s'est limitée, tant de la part des acheteurs locaux que de celle du dehors, aux approvisionnements sur place et le marché plus fut calme avec des lots de chars d'avoine no 2 de l'Ouest Canadien se vendant $77c$ à $78c$, du no 3 C.-O., de $75c$ à $76c$, de l'extra no 1 feed, de $75c$ à $76c$, du no 1 feed, de $74c$ à $75c$. et du no 2 feed de $73c$ à $74c$ le boisseau ex-magasin.

LA FARINE DE BLE DU PRINTEMPS EN BAISSÉ

Par suite de la baisse des prix pour options sur le blé de l'ancienne récolte sur le marché de Winnipeg et qui s'est chiffrée de $8\frac{5}{8}c$ à $9\frac{1}{2}c$ par boisseau de la semaine passée à celle présente, un sentiment plus faible s'est développé dans la situation locale de la farine pour les qualités de blé de printemps et les prix furent réduits par les meuniers de $30c$ par baril avec les quotations suivantes:

Premières patentes \$9.80
 Secondes patentes \$9.30
 Fortes à boulangers \$9.10
 le baril en sacs.

Les affaires ont été plutôt calmes dans toutes les directions par suite de la faiblesse du blé et du fait que les acheteurs dans la plu-

part des cas ont rempli leurs ordres pour le temps présent. Le ton du marché pour farine de blé d'hiver a été régulier et aucun changement dans les prix n'a été annoncé. La demande a été faible avec des ventes de patentes à 90 pour cent de \$8.50 à \$8.80 le baril en bois, et de \$4.10 à \$4.25 le sac.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Il n'y a pas eu de nouveaux développements dans les conditions du marché pour les issus de blé, les prix pour toutes les lignes étant maintenus fermes par suite des approvisionnements limités pour lesquels il y a encore une demande remarquable, tant pour livraison immédiate que future. Le son se vend de \$36 à \$38, le grue de \$39 à \$40, les middlings de \$41 à \$42, la moulée pure, de \$48 à \$50 et la moulée mélangée à \$45.00 la tonne, sacs compris.

Le ton du marché pour l'avoine roulée demeure régulier avec de bonnes affaires faites de \$3.35 à \$3.45, le sac de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Un sentiment très ferme prévaut dans le marché du foin pressé avec une bonne demande pour les approvisionnements pour le compte domestique. Les ventes se font en lots de chars, foin pressé no 2, de \$13.50 à \$14.00; foin pressé no 3, de \$12 à \$12.50 et foin mélangé de \$11.00 à \$11.50 la tonne ex-voie.

LE MARCHÉ A PROVISION

En sympathie avec la faiblesse récente des marchés pour pores vivants dans les autres centres canadiens et du fait que les prix à Toronto, mardi, étaient de $40c$ en dessous par 100 livres, un sentiment plus faible s'est développé dans la situation locale et les prix marquaient un déclin de $25c$ à $35c$ les 100 liv. sur les premiers jours de la semaine. A cette réduction, il y avait une bonne demande de la part des packers et des affaires actives ont été faites en lots de choix extra à \$16.25 et en

bons choix à \$16.00 les 100 livres, pesées hors chars. Il n'y a pas de changement appréciable dans les conditions du marché pour les pores apprêtés, les prix se maintiennent avec de bonnes affaires en animaux fraîchement tués des abattoirs, de \$22.00 à \$22.50 les 100 livres.

De bonnes affaires continuent à s'effectuer dans la plupart des lignes de viandes fumées et séchées, pour l'époque de l'année, et il y a une bonne demande de la part des acheteurs locaux et de la campagne pour petits lots pour répondre aux besoins immédiats. Le ton du marché est ferme et les prix restent sans changement avec des ventes de jambons de 8 à 10 livres à $27c$ la livre; de jambons de 12 à 14 livres, à $26c$ et de poids moyens et lourds, à $25c$. Quant au bacon pour petit déjeuner, il se vend $28c$; le bacon Windsor de choix se vend $31c$, et le bacon désossé Windsor se vend $33c$ la livre.

LE SAINDOUX

Il n'y a pas de changements dans les prix du saindoux dont le commerce se maintient actif avec les prix suivants:

	La livre
Saindoux pur, en seaux de 20 livres, en bois	0.22
Saindoux pur, en seaux de 20 livres, en ferblanc	0.21½
Saindoux composé en seaux de 20 livres, en bois	0.20½
Saindoux composé en seaux de 20 livres, en ferblanc	0.19½

LES PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Les oeufs sont en bonne demande et leurs prix en baisse. La demande pour pommes de terre est calme. Les autres produits sont sans changement.

Depuis la semaine passée, le prix des oeufs a subi une nouvelle baisse. Aux nouveaux prix, la demande est active et les approvisionnements s'enlèvent rapidement. Dans le gros, les prix des oeufs sont les suivants:

Oeufs frais canadiens, la douz.	0.38
Oeufs frais américains, la douz.	0.37

Le Miel

Le ton du marché pour le miel demeure ferme avec une bonne demande; les approvisionnements sont amplement suffisants pour répondre aux besoins immédiats et les ventes se font aux prix suivants:

Miel blanc, en gâteau	0.14 ³ / ₄	0.15
Miel brun en gâteau	0.11 ³ / ₄	0.12
Blanc extrait	0.12	0.12 ¹ / ₂
Brun extrait	0.10 ¹ / ₂	0.11
Miel de sarrasin	0.09	0.10

Produits d'érable

La demande pour le sirop d'érable, pour consommation domestique continue à être bonne et les prix demeurent fermes. Le sucre d'érable est rare et se vend par petits lots de 16c à 19c la livre.

Nous cotons les prix comme suit:

Pur sirop d'érable, en boîte de 8 livres	0.95	0.97 ¹ / ₂
Pur sirop d'érable en boîte de 10 livres	1.07 ¹ / ₂	1.10
Pur sirop d'érable, en boîte de 13 livres	1.25	1.30
Sirop, choix extra, en boîtes de 13 livres	1.40	1.50
Sucre pur d'érable, en boîte, la livre	0.16	0.17

Les Fèves

Un bon commerce continue à se faire en fèves; le ton du marché est ferme avec un peu de changements dans les prix.

Fèves canadiennes triées à la main en lots de chars	6.75	7.00
Fèves, 3 liv., triées	0.00	6.50
Fèves, 5 liv., triées	0.00	6.25
Fèves, 6 à 7 liv., triées	0.00	6.00

Les pommes de terre

Le marché pour les pommes de terre est calme mais le sentiment demeure ferme du fait que les approvisionnements sur place sont minimes. Les pommes de terre blanches de Québec se vendent dans le gros à \$3.25; les Québec rouges à \$3.00 et les Green Mountains à \$3.50 le sac de 80 livres, ex-magasin.

LE COMMERCE DES PRODUITS LAITIERS

Bonne demande pour le beurre à prix fermes. — Le commerce du fromage tranquille.

Le ton du marché demeure ferme sous la poussée d'une bonne demande pour tous les grades pour consommation locale ou pour l'extérieur.

Nous cotons les prix comme suit:

Beurre de crèmerie supérieur d'automne, 43 ¹ / ₂ c à 44c.
Beurre de crèmerie fin d'automne, 42 ¹ / ₂ à 43c.
Beurre de crèmerie d'hiver, 42c à 42 ¹ / ₂ c.
Beurre de crèmerie inférieur, 40c à 41 ¹ / ₂ c.
Beurre de ferme supérieur, 37 ¹ / ₂ c à 38c.
Beurre de ferme fin, 36c à 36 ¹ / ₂ c.

Pour ce qui est du fromage, le marché n'offre guère d'activité. on note peu d'affaires de 23¹/₂c à 25¹/₂c la livre.

LE MARCHE DU SUCRE

Les rapports fédéraux disent que les détenteurs de sucre sont très confiants et s'attendent à des prix excessivement élevés par suite de la situation à Cuba. L'amélioration graduelle de la situation de la grève à New-York met les raffineurs en position d'augmenter leur production et cela constitue un facteur favorable: d'autre part, la grève des chemins de fer, si elle est déclarée forcera les raffineries à fermer faute de pouvoir se procurer du charbon.

Prenant en considération les différents aléas de cette récolte depuis son départ, et les conditions qui existent à présent, on pense que le maximum de production qu'il soit possible d'atteindre, en escomptant des conditions favorables d'ici là, sera de 3,000,000 de tonnes, avec de fortes probabilités en-dessous de ce chiffre.

Les derniers avis de Santiago sont que les rebelles cubains se livrent au pillage et brûlent tout. Les dernières estimations des quartiers de raffinage du sucre sont que la récolte à Cuba, cette année sera de 400,000 à 500,000 tonnes en-dessous de celle de l'année passé.

LE MARCHE AU POISSON

Le poisson frais est plus abondant sur le marché, il s'ensuit une légère diminution de prix.

Beaucoup de lignes de poissons congelés deviennent rares et les prix en éprouvent un regain de fermeté.

Le poisson fumé arrive journellement et régulièrement des maisons de préparation et les ventes sont excellentes.

Poissons Frais

Flétan frais de fantaisie, la livre	0.18
Haddock frais, la livre	0.08
Filets de morue, la livre	0.10

Poissons gelés

Gros haddock, la livre	0.07 ¹ / ₂
Morue marchande, la livre	0.07
Filets de morue	0.08
Brochet, la livre	0.09
Doré, la livre	0.12 ¹ / ₂
Poisson blanc, la livre	0.12 ¹ / ₂
Saumon rouge argenté	0.14 ¹ / ₂
Saumon du printemps, la livre	0.16 ¹ / ₂

Saumon de Gaspé,	0.21
Eperlan No 1, la livre	0.15
Eperlan Extra, la livre	0.20
Maquereau, la livre	0.11
Carrelet, la livre	0.09
Butterfish, la livre	0.15
Flétan moyen	0.17
Gros Flétan	0.16
Hareng de mer au baril, la livre	0.06

LE MARCHE DES FRUITS ET LEGUMES

Oranges de Californie

Navels de Californie (marque Sunkist) 96, 126, 176	\$4.00
Navels de Californie (marque Sunkist) 200, 216 et 250	3.75
Navels de Californie toutes autres marques, 96 et 126	\$3.50
Navels de Californie toutes autres marques, 150, 176, 200, 216 et 250	\$3.25

Oranges mexicaines

Grosneur 126 et 150	\$2.25
Grosneur 176, 200, 216 et 250	\$2.50

Grape-Fruit

Extra fin de choix, 45 et 56. Marque "Gray"	\$4.50
Extra fin de choix, 80 et 96. Marque "Gray"	\$4.75
Jamaïque, 54, 64, 80 et 96	\$3.50
Porto Rico, 64, 80 et 96	\$3.75

Citron

Extra fancy, 300 de Californie, la boîte	\$4.50
--	--------

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Versé - - \$4,000,000

Réserve - - - - \$4,800,000

Siège Social, Montréal

96 Succursales dans tout le Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1859

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 1,964,943

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très précoce aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 24 et 40 lbs à la verge, ECLISSES, EOSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terrebonne.—Mines Haut Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal : New Glasgow (N.-E)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ..... \$2,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSLEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limitée.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU PRINCIPAL.

Directeur gérant général: M. TANCREDE BIENVENU; M. M. LAROSE, inspecteur en chef; M.J.-A. TURCOT, inspecteur; M. A. THIBAUT, assistant inspecteur; E. LANGLOIS, assistant inspecteur; A. GIROUX, secrétaire, Correspondants à l'Étranger: Etats-Unis: New York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé \$ 4,000,000
Fonds de Réserve 3,700,000
Total de l'actif 89,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

**164 Succursales et Agences au Canada
32 Bureaux de Quartiers.**

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Deuxième année.

Le 14 mars, 1917.

L'impression qui se dégage de la séance, en somme, est loin d'être mauvaise. Elle présente des causes d'inquiétude dont l'existence ne saurait être niée, la tenue du marché dénote une force réelle, une disposition excellente des valeurs.

Il suffit pour apprécier la force de résistance du marché de se rendre compte des conditions dans lesquelles l'ouverture s'est effectuée. On apprenait quelques minutes avant dix heures, l'envoi par le fond sans avertissement préalable, d'un paquebot américain. La dépêche laconique donnait à penser, avec raison du reste, à la clientèle, que le président se trouvait enfin en présence du fait de guerre nettement caractérisé attendu. Puis on apprenait que la Chine venait de rompre toutes relations avec l'Allemagne et de saisir dans ses ports la soixantaine de paquebots battant pavillon des Hohenzollern qui s'y étaient réfugiés. Enfin la détermination du prolétariat du rail s'affirmait de façon plus cassante et les compagnies déclaraient vouloir y répondre par une fin de non-recevoir pure et simple. C'était donc l'annonce de la grève, c'est-à-dire du désastre impossible à parer. Or dans ces conditions l'ouverture s'effectua dans le calme et les cours s'établirent sensiblement au niveau satisfaisant de la veille. Et quand nous aurons dit que la liquidation a été insignifiante pendant le reste de la séance, on admettra que dans les circonstances, la tenue du marché en somme a été satisfaisante.

Il est possible que la grève éclate, mais il est improbable que le prolétariat en sorte vainqueur et agrandi. C'est qu'il n'a pas pour le soutenir la force morale indispensable que constitue l'appui de l'opinion publique. Empressons-nous d'ajouter que pour être possi-

ble la grève n'est pas probable. Avant qu'elle éclate le président Wilson interviendra, d'abord par la douceur et par la force ensuite s'il le faut. Sa diplomatie est habile et les pouvoirs que lui donne la constitution, sont étendus.

Spéculativement nous dirons que tant que subsistera l'incertitude de la grève, nous aurons vraisemblablement un marché favorable aux opérations rapides à faibles bénéfices. Acheter sur réaction, vendre sur reprise semble pour le moment le plus sage. Bien entendu la hausse apparaît toujours très probable dans l'avenir.

BRYANT, DUNN & CO.

IMPERIAL TOBACCO

Les directeurs de la "Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd.", ont déclaré le dividende semi-annuel régulier de 3% sur les actions privilégiées, payable le 31 mars. Ils ont aussi déclaré un dividende intérimaire de 1½% sur les actions ordinaires, payable le 29 mars.

La Peterborough Milk Products Company vient d'obtenir une charte fédérale pour manufacturer et vendre du lait condensé, conservé et évaporé et autres produits laitiers. La compagnie est capitalisée à \$250,000 et son bureau principal sera à Toronto.

La R. Brown Company de Kansas a obtenu une charte du gouvernement fédéral sous le nom de Talls Canadian Brown Supply Co., Ltd, pour la manufacture de balais et accessoires de balais au Canada. La nouvelle compagnie est organisée au capital de \$75,000 et sa principale place d'affaires sera London, Ont.

"MONTREAL METROPOLE, LIMITEE".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du sept février 1917, constituant en corporation MM. Hormisdas Saint-Amant, comptable, Louis-A. Guilmond, notaire; Francis Mackay, notaire, Maurice Mackay, étudiant en notariat et Lucien Morin, étudiant en notariat, de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir, posséder, exploiter, vendre, aliéner, hypothéquer, prendre à loyer et louer toutes espèces de biens mobiliers et immobiliers, terrains, mines, carrières, pouvoirs d'eau, fabriques et industries quelconques, brevets d'inventions, marques de commerce, journaux et publications; droits d'auteur, créances et biens de toutes sortes, y compris le droit de faire le commerce de tous matériaux, marchandises, propriétés mobilières et immobilières, de les hypothéquer, vendre, échanger ou autrement aliéner, construire et exploiter et de faire toutes affaires se rapportant

à ces objets;

Acquérir les biens et affaires, en tout ou en partie, de toutes personnes ou compagnies en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou se fusionner avec elle ou vendre ses biens et affaires à toutes telles compagnies ou personnes, y compris les actions et obligations de toutes telles compagnies, et payer pour telles acquisitions en actions, bons, obligations ou autres valeurs de telles compagnies; souscrire ou autrement acquérir et détenir des actions dans toutes autres compagnies foncières; vendre ou transiger sur ses biens pour toutes considérations que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, déventures, obligations ou autres garanties de toutes autres compagnies; signer, accepter et endosser tous billets promissoires, lettres de change, mandats et autres valeurs négociables, faire des avances en argent ou des prêts aux clients et aux autres personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de tous contrats.

Agir, comme agents ou courtiers dans toutes affaires de la nature de celles ci-dessus mentionnées, soit à titre de principal ou d'agents;

Rémunérer par paiement en argent ou par actions ou obligations, ou de toute autre manière, toutes personnes ou corporations pour services rendus, émettre et allouer des actions libérées, bons ou obligations de la compagnie en paiement de toutes affaires, propriétés, droits, privilèges, actions ou autres valeurs ou droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu de ses pouvoirs; accepter des valeurs mobilières ou immobilières en paiement d'actions de cette compagnie; et généralement faire toutes transactions et choses se rapportant comme principal ou accessoires aux objets mentionnés ci-dessus, sous le nom de "Montreal Metropole, limitée", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en vingt mille (20,000) actions d'une (\$1.00) piastre chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de février 1917.

Le sous-secrétaire de la province,

Les Prévoyants du Canada

Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 décembre 1916 \$1,006,931.34

**ACHETEZ DES PARTS DES
PREVOYANTS DU CANADA**

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pension seulement . . . \$1,006,931.34

ANTONI LESAGE, gérant général.

BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue S.-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTREAL

Chambre 22. Edifice "La PATRIE"; X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1916 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1916, \$7,322,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1916, a été de \$9,332,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1916, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

IMPRENABLE

ACTIF	\$74,826,432
Augmentation pour 1915	10,132,767
ASSURANCES EN VIGUEUR	257,404,160
Augmentation pour 1915	39,104,323
SURPLUS NET NON DISTRIBUE	7,545,50
Augmentation pour 1905	1,041,797

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

**WESTERN
ASSURANCE CO.**

Fondée en 1881

ACTIF, au-delà de - \$3,000,000
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue St. Jean, Montréal

Hon. H. B. Painville, Président

E. Clémont, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif excédant - - - \$700,000

DEPOT AU GOUVERNEMENT

en conformaté de la nouvelle loi des Assurances de Québec, # Edouard VII Chap. 69.

Bureau principal:

5 rue Girouard S.-Hyacinthe.

ASSURANCES

Cautiionnements
Judiciaires
Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages
Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J C GAGNE, gérant général

Benoît & De Grosbois

Comptables

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2617

**LA BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITE ET DU
DISTRICT DE MONTREAL**

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après lundi, le 2 avril prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 mars prochain à 3 heures p.m.

Par ordre du conseil de direction.

A.-P. LESPERANCE,

Gérant.

Montréal, le 24 février 1917.



Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevallier; A.-A. G. Dent, John Ems, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Melson Macpherson, J. C. Rimmer, Sir Frederic Williams-Taylor, L.L.D., J. D. Simpson, Sous-Secrét.

ASSURANCES

SOURCE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DANS LES VILLAGES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

MONTMORENCY No 1

Sainte-Anne-de-Beaupré. — 1 voiture à échelle; 16 bornes-fontaines; longueur des boyaux à incendie, 1,100; coût de l'installation, \$15,000.

NICOLET

La Rochelle. — 1 pompe à bras; longueur des boyaux à incendie; 200; coût de l'installation, \$400.

PONTIAC

Campbell's Bay. — 10 bornes-fontaines; longueur des boyaux à incendie, 800; le service de l'eau appartient à la compagnie "Campbell's Bay Water".

PORTNEUF

Grondines. — 5 pompes à bras; 3 bornes-fontaines; longueur des boyaux à incendie, 2,000; 2 sources d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$443; 1 incendie rapporté en 1915, 1 maison d'habitation brûlée; pertes matérielles, \$2,650; indemnité reçue des assurances, \$500.

Saint-Casimir. — 1 pompe à gazoline; 2 pompes à bras; 20 pompiers volontaires; longueur des boyaux à incendie, \$1,500; 2 sources d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$7,-

000; subvention reçue du gouvernement, \$2,700; 2 incendies rapportés en 1915; total des pertes matérielles, \$10,000.

Saint-Casimir-Est. — 1 pompe à gazoline; 7 sources d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$4,000; subvention reçue du gouvernement, \$2,640.

Saint-Raymond. — 1 pompe à vapeur; 1 extincteur chimique; 1 voiture à échelles; 30 pompiers volontaires; longueur des boyaux à incendie, 2,100; 6 sources d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$3,600.

QUEBEC

Courville. — 30 pompiers volontaires; 19 bornes-fontaines; pression au pouce carré, 150; longueur des boyaux à incendie, 1,000; coût de l'installation, \$3,000; subvention reçue du gouvernement, \$1,000.

Loretteville. — 1 pompe à bras; 2 extincteurs chimiques; 1 pompier salarié; 14 bornes-fontaines; longueur des boyaux à incendie, 1,100; coût de l'installation, \$1,500; 2 incendies en 1915, 2 maisons d'habitation brûlées; pertes matérielles, \$3,000.

Montmorency. — 1 voiture à échelle; 8 pompiers volontaires; 21 bornes-fontaines; pression au pouce carré, 125; longueur des boyaux à incendie, 800; coût de l'installation, \$1,345.

RIMOUSKI

Mont-Joli. — 24 bornes-fontaines; longueur des boyaux à in-

cendie, 1,750; 2 incendies rapportés en 1915; pertes matérielles, \$800; pertes de vie, un homme.

LOI LACOMBE

Déposants Employeurs

John Vassilonis	D.N. Brown
Arthur Roy	John Hoolahan
J.-C. Leblanc	Alphonse Racine Ltd
W. Laurle	Young Men Association
Roch Monda	Metropolitan Life Ass.
Armand Brunet	John-W. Peck Ltd
Max. Bélec	La Cité de Montréal
Benj. Guérard	H. Gray
André Dussault	Laurent Thériault
Onésime Gauthier	La Cité de Mtl.
Jos.-A. D'Amour	
.	McCormick Mfg., de London, Ont.
Chs. Lévesque, Fils	S.-A. Lanctôt
Aldéric Lanthier	Geo. Sergius
O. Paquin	Aetna Asbestos Co.
Charles Jean	G. T. R. Co.
Célestin Girard dit Jolicoeur	
.	La Dominion Copper Co., Ltd
P.-R. Charlebois	
.	McLaughlin Carriage Co.

CESSIONS JUDICIAIRES

Xénon Routhier, Lac au Saumon. Gardien provisoire, J.-P.-E. Gagnon.

Paul-René Faulkner, Montréal.

L.-P. Crépeau, Joliette. Gardien provisoire, J.-C. Perrault, Joliette.

Roméo Roy, Limoulu (R. Roy et Frère). Gardiens provisoires, Bédard et Bélanger, Québec.

J.-M. Descoteau, Yamachiche. Gardien provisoire, Vincent Lacombe.

Adolphe Inkill, Scotstown. Gardien provisoire, Geo.-E. Bégin, Sherbrooke.

Antoine Fortin, Saint-Germain-de-Rimouski. Gardien provisoire, J.-E.-P. Gagnon.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

LES TRIBUNAUX

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. —PROVINCE DE QUEBEC

- H.-T. Chalfoux v. Hortense Carignan, Mme J.-E. Lambert, Montréal, et Arthur Corbin, Outremont, \$45.
- North. Am. Iron Metal Co. v. Max Sussman et Isaac Cohen, Kingston, Ont., \$272.
- Nathan Aloof v. Merchants Casualty Co. of Winnipeg, Montréal, \$1,440.
- H.-B. Lee v. Wm.-Jas. Haddock, Lachine, \$100.
- Lamontagne, Ltd v. J.-A. Forest, Upton, \$215.
- J.-R. Dougall v. Jennie-Patterson, Mme Geo.-Alex. Gray et Geo.-A. Gray & Co., Montréal, \$265.
- J.-D. Côté & Fils v. Eugène Sherwin et Atlantic Fruit Co., Montréal, \$300.
- Crédit Foncier v. Narcisse Beaudoin et Jitil Solomon, veuve de D. Solomon, Montréal, \$5,420.
- Mongeau et Robert v. J.-A.-E. Bisailon, Montréal, \$207.
- Moffatt Stove Co., Ltd v. Alex. Mackay, Montréal, \$145.
- La. Boyer v. Leboeuf & Deschamps, Inc., Montréal, \$216.
- Gabrielle Pepin v. Nap. Filteau, Montréal, 2e classe.
- Yvon Lamarre v. W.-A. Cotton, Montréal, \$400.
- L.-A. Leonard v. J.-B. Couillard, Montréal, \$169.
- Succession Hon. Chas. Wilson v. Abraham Mendelsohn, J.-A. Besner, Sam. Rabinovitch, Max. Rabinovitch, Max Fineberg, Ellen Mary Cooke, et Mme Hon. J.-P. Baby Casgrain, Montréal, \$12,155.
- E. Palm v. W.-L. Davis, Montréal, \$211.
- Margaret Lockhart v. Richard Thurton Greethan, Montréal, 2e classe.
- Argenteuil Granite Co., Ltd. v. Jos. Ward, Montréal, \$2,485.
- Baykek Rarbatany v. Abraham Hallb Kousayek, Montréal, 2e classe.
- National Cash Register Co. of Canada Ltd, v. L. Keller, Montréal, \$148.
- Caroline Racicot v. Mtl. Investment & Const., Ltd., Montréal, \$1,552.
- Canadian Electric Co. v. F.-X. Charbonneau, Montréal, \$107.
- Association des Architectes v. Commission Ecoles Municipales Sault-au-Récollet, \$1,220.
- Gauthier & Beaugard v. Pierre Serve, Shawinigan Falls, \$168.
- Mme Flavien Nadeau v. Succession Jos. Godbout, Montréal, \$2,000.
- W.-J. Francis v. Mary-Lse Dickson, et Mme W.-H. Reid, Westmount, 1re classe.
- Alfred Duchesne v. H.-H. Duchesne, Montréal, \$800.
- J.-S. Jodoin v. New York Steam Laundry, Montréal, \$264.
- Montreal Trust Co. v. Robert Blain et John Pringle, Montréal, \$220.
- Sam. Asner v. Wm.-John McFall, Montréal, \$138.
- Cailloux et Vézina v. Jacob Bercovitch, Montréal, \$105.
- Succession Alph. Marcotte, v. Jos. Lales, Montréal, \$140.
- Ed. David v. J.-P.-A. Carmel, Montréal, \$330.
- Mme John Morrison v. Geo. Ball et J.-A. Ogilvy, Montréal, \$524.
- J.-W. Jacobs v. J.-A. Bélanger, Montréal, \$1,125.
- Geo. Vinette v. Pierre Terrault, Montréal, \$117.
- Southern Press v. Isaac Hibbert, Lewis-J. Jaslow, et Hibbert & Jaslow, Montréal, \$463.
- Elle Folsy v. Canadian Northern Quebec Ry. Co., Montréal, \$4,000.
- Adélar Fortier v. Geo. Couture, Montréal, \$114.
- Economic Realty Ltd v. John Wilson, Montréal, \$169.
- Economic Realty Ltd v. Gervasy Po-dezynok, Montréal, \$159.
- Banque British North of America v. Israël Lake, Montréal, \$602.
- Banque British North of America v. F.-A. Mackay, Montréal, \$304.
- Rose-Anna Desjardins v. Horace Malboeuf, Montréal, \$350.
- Alfred Labbé v. Ludger Dalcourt, Montréal, \$399.
- D. David v. ict. Polln, Montréal, \$170.
- La Presse v. I.-E. Vaillancourt, Montréal, \$181.
- National Cash Register Co. of Canada, Ltd, v. M. Sonenblum, Montréal, \$480.

Pourquoi vous devriez vendre le Ciment Canada

Notre grande campagne de publicité démontrant les avantages de l'emploi du ciment sur la ferme et la campagne éducationnelle à laquelle nous nous livrons présentement pour l'établissement de grandes routes permanentes en béton font naître la demande pour le Ciment. Nos agents autorisés, dans tout le pays, en récoltent les bénéfices.

Nous serons heureux de nous mettre en communication avec un marchand progressif de chaque localité de la province du Québec dans laquelle nous ne sommes pas représentés.

*Ne manquez pas de vous adresser
au Bureau de la Publicité de la*

CANADA CEMENT COMPANY, Limited
86, Immeuble du Herald, - - - MONTREAL

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LA VERRERIE

Situation de plus en plus difficile.
 — Une industrie à développer au Canada. — M. Henri Jonas achète les propriétés de la "Premier Glass Co."

Le verre, sous toutes ses formes, devient de plus en plus rare, et, conséquemment, dispendieux, depuis quelque temps, au Canada comme aux Etats-Unis et dans la plupart des pays d'Europe. Avant la guerre le Canada était approvisionné de verrerie principalement par l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Angleterre où les manufacturiers obtenaient sans difficulté la main-d'oeuvre expérimentée qui leur était nécessaire, ainsi que les machines les plus perfectionnées. De fait la moitié du verre que nous employions était importée. Mais aujourd'hui, l'importation du verre européen est presque nulle et un grand nombre de verreries du Canada et des Etats-Unis sont fermées, faute de matières premières: le sable et le charbon dont on ne peut obtenir le transport qu'avec beaucoup de difficulté, et à cause du prix élevé de certains acides.

Il faudra, après la guerre, beaucoup de temps aux verriers étrangers pour réorganiser leurs ateliers et les Canadiens entrepreneurs pourront profiter de la circonstance pour donner un grand essor à l'industrie du verre en ce pays. Il existe, d'ailleurs, au Canada, de vastes dépôts de sable parfaitement propres à la fabrication du verre.

Nous sommes donc heureux d'apprendre que l'un de nos industriels les mieux connus, M. Henri Jonas, vient de faire l'acquisition de la grande verrerie de la "Premier Glass Co. Ltd.", de Saint-Pierre-aux-Liens, outillée de façon à produire pour un million de dollars de marchandise par année. Les travaux commencent

dès qu'il sera possible de se procurer les matières premières et M. Henri Jonas emploiera de 500 à 600 hommes.

Les ateliers sont entre les lignes principales du Pacifique Canadien et du Grand-Tronc et à quelques minutes du canal Lachine, ce qui rendra facile le transport des produits par voie ferrée et par eau. Ils mesurent 250 pieds de longueur par 150 de largeur et le terrain sur lequel ils sont construits à une superficie de 668,000 pieds carrés.

Les prix du verre se maintiennent naturellement très fermes et si certains commerçants vendent encore relativement bon marché, c'est parce qu'ils ont fait jadis des provisions considérables. De fait leur prix par boîte était, récemment, le même que l'on paye aujourd'hui en achetant par charge de wagon aux Etats-Unis.

Voici la dernière liste des prix :

Verre à vitre	Simple Double	
	épais-	épais-
	seur	seur
Moins de 25 pcs. . .	\$7.80	\$11.90
26 à 34	8.15	12.85
35 à 40	8.50	13.60
51 à 60	12.50	15.85
41 à 50	11.75	15.50
61 à 70	13.10	16.80
71 à 80	14.75	18.35
81 à 84	22.75	
85 à 90	24.35	
91 à 94	25.00	
95 à 100	29.00	
101 à 105	32.00	
106 à 110	37.00	

Escompte, 10 pour cent; pour 35 caisses et plus, escompte ouvert.

Pour les glaces, à Montréal, 25 et 5 pour cent du prix de la liste.

LES PRIX DES FERRAILLES, ETC., AUGMENTENT

Les prix du vieux plomb, du vieux étain, de la ferraille, etc., ont de nouveau augmenté. Ainsi le plomb

de boîtes à thé qui était coté à 6½ cents la livre au commencement du mois se vend aujourd'hui 7 cents, les vieux tuyaux de plomb épais ont augmenté d'une demi-cent et se vendent 9 cents, la vieille fonte est cotée de \$20 à \$21 la tonne au lieu de \$18, etc.

Voici les nouvelles cotations:

Cuivre épais	0.27
Plomb de boîtes à thé	0.07
Tuyaux de plomb épais	0.09
Etain jaune	0.16
— rouge	0.21 0.21½
Zinc épais	0.10
Vieille fonte, la tonne	20.00 21.00
Plaques de poêle, la tonne	11.75
Vieilles claques et bottes en caoutchouc	0.08¼
Pneus d'autos	0.05½
— de bicycles	0.02½

LES FERS A SOUDER

Il faut noter une hausse d'environ dix pour cent dans les prix des fers à souder dont les cotations sont maintenant comme suit:

1 livre, la paire	0.80
1½ — —	1.15
2 livres —	1.50
2½ — —	1.85
3 — —	2.15
4 — —	2.85
5 — —	3.60
6 — —	4.35
8 — —	5.75

LE "SPELTER" OU ZINC DU COMMERCE EST TRES RARE

On constate une grande rareté du zinc à Montréal et les prix de ce métal se sont élevés à \$15.50 les 100 livres pour les commandes assez importantes et à \$16.50 par petites quantités.

LES CHARNIERES. — AUGMENTATION GENERALE

Nous annonçons la semaine dernière que les manufacturiers avaient temporairement supprimé les taux d'escompte qui, récemment, étaient de 25 pour cent pour le no 840; de 20 et 5 pour cent pour les nos 800 et 838 et de 30 et 5 pour cent pour le no 804. Ils ont, depuis lors, établi la liste d'escompte suivante:

Charnières no.	800	..	15%
—	— 202	..	25%
—	— 804	..	20% et 10%
—	— 808	..	17½%
—	— 810	..	12½%
—	— 814	..	12½%
—	— 838	..	17½%
—	— 840	..	17½%
—	— 842	..	25%
—	— 844	..	25%

Pour les peintures té et à "strappes" légères l'escompte est de 25%.

Pour les ptintures à "strappe" pesantes il est également de 25%.

LA BROCHE A FOIN

La semaine dernière les manufacturiers avaient décidé d'augmenter de 25 cents par 100 livres les prix de la broche à foin, mais ils sont revenus sur cette décision et l'augmentation n'est plus, maintenant que de 10 cents.

Nous cotons donc:

Broche à foin no 13	\$5.25
— — — 14	5.30
— — — 15	5.40

Plus de cotations pour la broche barbelée

Nous signalons dans notre dernier numéro une augmentation de 25 cents par 100 livres dans les prix de la broche barbelée. Depuis lors les manufacturiers ont annulé complètement la liste des prix de celle-ci jusqu'à nouvel ordre.

Cette broche est, d'ailleurs, très rare aujourd'hui, sur le marché.

PESEES DE CHASSIS

Vu l'augmentation du prix de la fonte, celui des pesées de châs-

sis devait nécessairement monter. Il est maintenant de \$2.50 les 100 livres. Les sections d'une demi-livre se vendent maintenant à raison de \$4.00 les 100 livres.

METAUX

Le prix de tous les métaux est toujours à la hausse. Nous cotons:

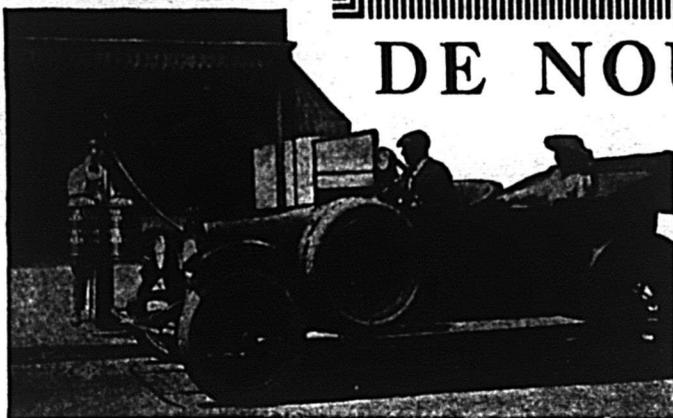
Zinc en feuille, 0.29 à 0.35 la liv.

Fer en barre, \$3.60 (base), soit une augmentation de 20 pour cent.

Acier, \$4.50 (base), soit, également, 20 pour cent d'augmentation.

ARTICLES EN FONTE EMAILLEE

Vu la réduction de la production des articles en fonte émaillée due à la difficulté qu'éprouvent les manufacturiers à se procurer le métal qui leur est nécessaire, les prix des baignoires ont augmenté de \$2.10 chaque et les autres articles de 10 pour cent.



On inspectera votre vitrine tandis que vous vendrez la gazoline.

DE NOUVEAUX AMIS

dont vous pouvez faire des clients permanents "plutôt que simplement satisfaits", c'est l'un des résultats que l'on obtient dans le monde entier grâce à

L'Équipement "Red Sentry" (Sentinelle Rouge) de Bowser pour l'Emmagasinage de la Gazoline.

Partout où il est installé il fait penser à un nouvel ap. provisionnement de gazoline pure et filtrée, et vos clients savent qu'il donne toujours la bonne mesure.

Venez, vous aussi, prendre votre part des avantages qu'il procure partout en supprimant les pertes dues à l'évaporation, à la mesure trop grande, aux barils percés, etc., et en amenant à vos portes des gens que vous n'aviez jamais vus et qui reviendront dès qu'ils connaîtront le service que rend possible le Système Bowser. Et—chose de grande importance — ils en parleront à leurs amis. Il devra en résulter pour vous une augmentation d'affaires.

Bureaux de Vente
dans tous les Centres

S. F. Bowser & Co., Inc.

66-68 ave. Frazer

TORONTO (ONTARIO)

Représentants
Partout



Pour le Pétrole.

**L'HUILE DE LIN EST TOU-
JOURS TRES RARE**

L'huile de lin est toujours une rareté à Montréal et si le transport de la matière première aux fabriques tarde à s'effectuer on pourra s'attendre à la fermeture d'un certain nombre de celles-ci. Les fabricants font tout leur possible pour remplir les commandes qui leur ont été données avant que la graine de lin ait commencé à manquer, mais refusent tout nouveau contrat.

Les prix de l'huile de lin se maintiendront certainement élevés pendant un certain temps, quand la fabrication reprendra activement, attendu que la demande, principalement de la part des fabricants de peinture qui ont des commandes importantes à remplir pour le printemps, ne peut manquer d'être très forte.

Les cotations—nominales—sont les mêmes que la semaine dernière:

Huile de lin crue, \$1.40; bouil-

lie, \$1.42½ le gallon par baril ; au gallon, jusqu'à \$1.60.

**LA TERE BENTHINE PLUS
CHER**

Parce que, faute de moyens de transport, l'approvisionnement de térébenthine à Montréal est assez réduit, le prix de cette marchandise accuse une légère hausse et il est probable qu'il se raffermira prochainement.

On cote aujourd'hui au gallon:
Par gallon, 0.95
Par baril 0.85
Par 2 à 4 barils 0.82½

LES PEINTURES PREPAREES

Les difficultés du transport qui ont retardé les arrivages des matières premières à Montréal ont beaucoup nui aux travaux des fabricants de peintures. Ceux-ci se plaignent de la rareté du blanc de zinc, du blanc de plomb, de l'huile de lin et aussi, jusqu'à un certain point, de la térébenthine. La production a été réduite et l'on a agité la question de l'augmentation des prix, mais il est probable

que l'on ne prendra aucune décision à ce sujet avant d'avoir rempli les commandes du printemps et celles de réassortiment.

Le blanc de plomb

Le blanc de plomb, si nécessaire aux fabricants de peinture, se vend aujourd'hui comme suit:

Pur, les 100 livres \$15.10
Deuxième qualité, les 100 livres, \$11.50.

A la tonne, 50 cents de moins par 100 livres.

Nouvelle hausse du Vert de Paris

Depuis quelques jours les prix du vert de Paris Berger et Canada Paint ont subi une hausse importante: 10 cents par livre et le premier est coté aujourd'hui comme suit:

Boîte d'une livre (fer-blanc) 0.58¾
Boîte d'une livre (papier) 0.57¾
Par baril de 25 liv., la livre 0.55¾
Par baril de 50 livres, à 100 liv., la livre 0.55½

Tenez-vous cette
**HYDRO LAVEUSE SUR BANC
ELECTRIQUE**

Maxwell ?

VOICI une ligne de vente excellente pour votre commerce de haute classe — une laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"



Maxwell est manœuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute commutation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun danger pour eux.

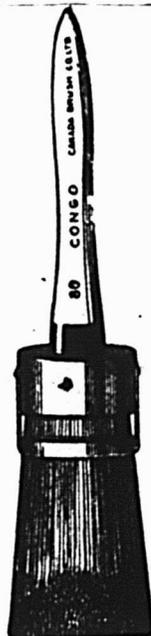
Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

MAXWELLS LIMITED

ST. MARYS' (Ontario.)

(C)

**Le seul pinceau à compression
droite....Manufacturé au Canada.**



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

LA CONSTRUCTION

Presbytère, \$12,000, Saint-Prosper. Prop., Congrégation paroissiale; curé, M. l'abbé Hilaire Fortier; arch., M. L. Auger, 39 rue Saint-Jean, Québec; entr., M. Jean Laroche, Saint-Prosper.

Les travaux commenceront en avril prochain.

Théâtre, \$150,000, 290 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Il s'agit de la reconstruction du théâtre Princess dont le nouveau nom sera New Orpheum.

Ecole projetée, \$4,000, Château-Richer (Montmorency). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. J.-C. Méthot.

Sera construite l'année prochaine.

Asile, Saint-Ferdinand-d'Halifax (Mégantic). Prop., les Soeurs de la Charité, rue Saint-Olivier, Québec.

Les travaux seront probablement faits sous la surveillance d'un contre-maître. La soeur économiste achètera les matériaux.

Ecole projetée, Brome (P.Q.). Prop., Commission scolaire; secrétaire, M. Geo.-F. Hall.

Couvent, \$6,500, Lauzon (P.Q.). Prop., Couvent de Jésus-Marie; s'adresser à la Soeur Saint-André. Arch., M. P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec.

Des soumissions seront demandées dans un mois.

Ecole, \$20,000, Asbestos (P.Q.). Prop., Commission scolaire; arch., M.

C. Bernard. Ne sera pas construite avant deux ou trois ans.

Presbytère, \$5,000, Notre-Dame-des-Anges (Portneuf). Prop., Syndics de la paroisse; arch., M. J.-S. Bergeron, 103 rue Saint-Jean, Québec.

Travail à la journée.

Ecole, \$30,000, Laurentides (L'Assomption). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. S. Goulet.

Changements à un magasin de nouveautés, \$7,000; rue de la Couronne, Québec. Prop., Syndicat de Québec, coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne; arch., Tanguay et Lebon, 20 rue d'Alguillon; entr., Louis Bolvin, 202 rue Richelieu.

Eglise, \$8,600, Saint-Louis-de-Courville (P.Q.). Prop. la paroisse; arch., M. P. Lévesque, Québec; entr., M. Geo. Chalfour, Saint-Louis-de-Courville.

Hospice, \$50,000, Lauzon (P.Q.). Prop., Mgr. Chs. Guay, Ville Guay, Lévis; arch., M. P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec.

On demandera des soumissions dans quelques jours.

Eglise, \$41,350, Saint-Damase (Mataane). Prop., Congrégation paroissiale; arch., M. P. Lévesque; entr., Labbé et Roberge, Sainte-Marie (Beauce).

Les travaux commenceront le printemps prochain.

Intérieur d'église, Saint-Benjamin (Dorchester). Prop., Congrégation paroissiale; curé M. l'abbé J.-E. Lévesque; arch., M. P. Lévesque, Québec.

On demandera des soumissions vers le 1er avril. L'entrepreneur achètera 175 bancs.

Eglise, \$300,000, Québec. Prop., la paroisse Saint-Roch; curé, M. l'abbé Robert Lagueux; arch., Talbot et Dionne, 16 rue Saint-Joseph; entr., J. Villeneuve et Fils, 222 rue Prince-Edouard.

On demandera des soumissions pour les escaliers intérieurs en fer. Des soumissions seront demandées plus tard pour le système de ventilation.

Hôtel, \$100,000, Montréal (P.Q.). Prop., Geo. McSweeney Co., Ltd.

L'hôtel sera construit sur le site de l'hôtel Brunswick.

Magasin et salle de billard, \$2,150, 1277 rue Saint-Denis, Montréal. Prop., M. P.-B. Lamarre, Longueuil (P.Q.); entr., E. Préfontaine et Fils, 80 rue Grant, Longueuil.

Brasserie, \$6,500, en arrière du no 186 rue Colborne, Montréal. Prop., National Breweries Ltd., 36 square Chabollez; entr., M. D.-M. Long, 204 rue William.

Les travaux commenceront au printemps.

Collège et chapelle, \$22,500, rue Dal-laire, Lévis. Prop., les Pères du Patronage; supérieur, R. P. Stanislas; arch., M. Lorenzo Auger.

Les plans ont été expédiés en France pour être soumis à l'acceptation.

Que votre Caisse Enregistreuse vous Renseigne

Il n'y a pas de preuve plus convaincante que celle qui représente un courant constant de Ventes au Comptant.

Le timbre de votre Caisse sonnera gaîment et fréquemment si vous vendez la

Peinture "Anglaise" **B-H** 70 de blanc de plomb pur
30% de blanc de zinc pur
100% de pure peinture

La Peinture qui jouit d'une Réputation

attendu que le public la connaît et la veut de préférence à toutes les autres. Ceci n'est pas surprenant si l'on prend en considération la formule suivie pour sa fabrication, comme nous la donnons ci-dessus. C'est la combinaison idéale pour obtenir la peinture qui recouvre le maximum de surface, qui a la plus grande force de pénétration et dure le plus longtemps.

Suivez la ligne de la moindre résistance et ne vendez que la

PEINTURE "ANGAISE" B-H

BRANDRAM-HENDERSON

Montreal

Halifax

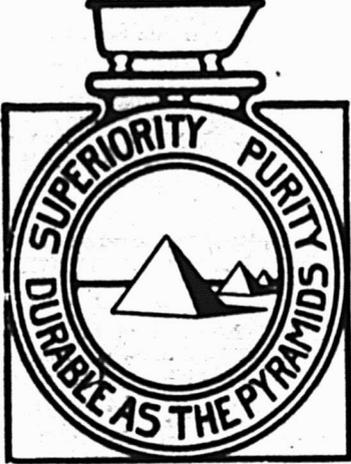
St. John

Toronto

W. J. G.

Les Affaires sont Tranquilles

QUOTATIONS



**PORT HOPE SANITARY
MANUFACTURING CO.
LIMITED**

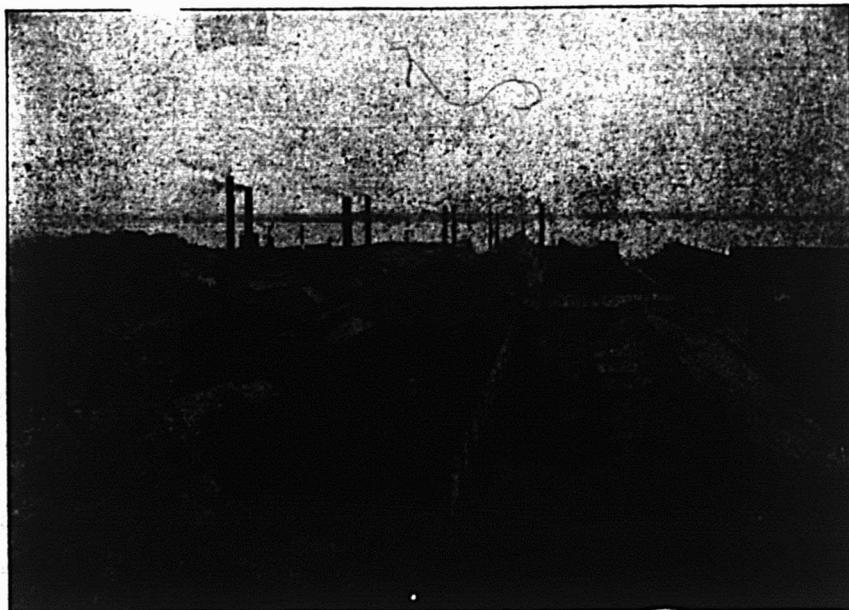
HEAD OFFICE, TORONTO
(Canada)

FACTORY, PORT HOPE (Canada)

C'EST DONC LE MOMENT DE VOUS PRÉPARER POUR LE TEMPS OU ELLES SE RANIMERONT. VOUS ÊTES-VOUS PROCURÉ TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR FAIRE DES SUGGESTIONS A VOS CLIENTS? NE MANQUEZ PAS D'AVOIR NOTRE CATALOGUE QUI DONNE DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES FIXTURES, DES VIGNETTES, LES POIDS ET LES DIMENSIONS AINSI QUE LES PRIX NETS POUR LES COMMERÇANTS. SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU ÉCRIVEZ IMMÉDIATEMENT AUX

Bureau et Salle d'Echantillons de Montréal
234 COTE DU BEAVER HALL
Téléphone Uptown 5834.

*La grande fabrique de scies, en acier, de
Henry Disston & Sons — la plus vaste du monde.*



Cette imposante fabrique, plus grande que n'importe quelles deux autres réunies, ne comprend qu'environ le quart de l'établissement entier de Disston.

HENRY DISSTON & SONS, Limited. 2-20 Avenue Fraser, Toronto.

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MEDAILLE D'OR

Atlanta, 1895

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H. BARNETT COMPANY, - - - **Philadelphie (Pe.)**

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un
demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 3 et 3.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Ta-
pissier. Produits du Goudron. Papier à Tapissier et à
imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited
82 RUE McGIL' MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues du
Havre et Logan. Moulin à papier, Joliette, Qué.



Avec le nouveau brûleur.

BRULEUR "WHITE FLAME"

(Breveté).

Il fait produire aux lampes ou lanternes au pétrole une
puissante lumière blanche égale à celle de trois de ces
lampes ou lanternes munies de brûleurs ordinaires.

Ce brûleur supprime la fatigue des yeux; il est propre,
sans danger, économique, digne de confiance et hygié-
nique.

Pour vos commandes échantil-
lons, écrivez à la

Dickinson & Sim
Sales Co., Ltd.

23 rue Bleury, MONTREAL



Avec l'ancien brûleur.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous
les noms qui viennent en premier lieu
sont ceux des demandeurs, les sui-
vants ceux des défendeurs; le jour,
l'heure et le lieu de la vente sont
mentionnés ensuite et le nom de
l'huissier arrive en dernier lieu.

Northern Fur Mfg. Co., Ltd, Can.
Oriental Chinese Club Ltd, 17 mars,
2 p.m., 126. Clark, Durocher.

Villeneuve et Beaulieu, Ovilus Saint-
Jacques, 17 mars, 10 a.m., 332 Sain-
te-Catherine Est, Brouillet.

Briskin Bros, J. O'Grady, 17 mars, 11
a.m., 1039 Berril, Brossard.

J.-A. Desroches, A. Payette, 17 mars,
2 p.m., 2898A Saint-Dominique, Gi-
roux.

Alexandre Watson, John Haig, 18
mars, 10 a.m., 557 Lebrun, Saint-

Jean.

Mme J.-T. Gariépy, William Sabine
Good, 19 mars, 10 a.m., 1636 Jeanne
Mance, Coutu.

Garmaise Inc., J.-B. Leduc, 19 mars,
3 p.m., 119 Georges-Etienne Cartier,
Steinman.

Garmaise Inc., T. Pocok, 19 mars, 1 p.
m., 1047 Saint-Jacques, Steinman.

M. Kuskner, T. Jones, 19 mars, 10 a.
m., 161 Murray, Steinman.

Geo. Dumford, J. Jago, 19 mars, 10 a.
m., 4026 Tupper, Marson.

N.-G. Vallquette Ltd, Théodore Lau-
rence, 19 mars, 10 a.m., 1263 Avenue
du Parc, Pauzé.

Philomène L. Durand, Samuel Vosber
et Robert Wilson, 19 mars, 10 a.m.,
52 Sainte-Catherine Ouest, Pauzé.

Morissette Ltd, E. Mongrain, 19 mars,

10 a.m., 18 Jacques-Cartier, Brouil-
let.

Morissette Ltd, E. Mongrain, 17 mars,
10 a.m., 168 Hadley, Brouillet.

A. Maillet, Andrew Thompson, 20
mars, 2 p.m., 185 Laurier, Lauzon.

J.-M. Aird, E. Gariépy, 20 mars, 10 a.
m., 463 Bourgeois, Lauzon.

Rose et Laflamme Ltd, R. Benoit, 20
mars, 10 a.m., 940 Demontginy Est,
Brossard.

P. Dubrofsdy, Désiré Laprès, 24 mars,
10 a.m., 580 Valois, Lauzon.

René Laporte, A. Brochu, 26 mars, 10
a.m., 549 Cuvillier, Lauzon.

Ed. Dufort, Mme M. Bouffard et vir,
20 mars, 2 p.m., 41 Iberville, Lauzon.

W. M. Williams, J. Martin, 17 mars, 1
p.m., 141 Chesnut, Racine.

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

HEBERTVILLE

- Vente, B. Degagné à P. Bilodeau, Sous-Séing Privé.
 Testament, Mme B. Simard, G. Guérard, Notaire.
 Donation, B. Simard à Jos. Simard, G. Guérard, notaire.
 Mariage, W. Simard à M.-L. Néron, P.-A. Hudon, Notaire.
 Vente, A. Fortin à P. Fontin, P.-A. Hudon, Notaire.
 Quittance, Crédit Foncier à A. Gagné, Ray Belleau, Notaire.
 Vente, Méridée Simard à O. Gagnon, P.-A. Hudon, Notaire.
 Quittance, M. Perron à A. Tremblay, J.-A. Thibeault, Notaire.
 Vente, E. et L. Harvey à J.-A. Gingras, Notaire.
 Donation, Mme A. Lemay à Ev.-W. Lemay, P.-A. Hudon, Notaire.
 Vente, O. Aubin à T.-L. Deschênes, G. Guérard, Notaire.
 Quittance, Canada Life Co. à Fabrique d'Hébertville, H. Fry, Notaire.
 — I. Dupéré à Quebec Development Co., P.-A. Hudon, Notaire.
 — I. Dupéré à Quebec Development Co., J.-M. Lacroix, Notaire.
 — I. Dupéré à Quebec Development Co., J.-M. Lacroix, Notaire.
 Quittance, M. Tapin à L. Lefebvre, G. Guérard, Notaire.

LEVIS

- Vente, Georges Gagné à Cléophas Roy, Saint-Jean.
 — Albert Beauchemin à Mme W.-D. Vidal, Lévis.
 — Mme Joseph Durand à Gédéon Beaudoin, Lévis.
 — Rév. H. Bernier à Henri Dalmont, Lauzon.
 — Alphonse Pouliot à Commissaires d'Ecoles Saint-Henri, Saint-Henri.
 — Mme Armand Gagnon à Hervez Duclos, Bienville.
 — Mme J.-H. Simons et al à J.-K. Laflamme, Lévis.
 — Olivier Lemieux à Théophile Couture, Lévis.
 — Adélar Patry à Stenio Patry, Saint-Joseph.
 — Mme Louis Saint-Laurent à J.-A. Beauchemin, Saint-Télesphore.
 — Georges Cloutier à Ed. Vachon, Lévis.
 — Adélar Bégin à Odilon Cadoret, Saint-Télesphore.
 — Ernest Samson à Ls. Carrier, Lauzon.
 — Lefaivre et Gagnon à Ed. Mercier, Saint-Jean.
 — Anatole Bouffard à Arthur Couture, Saint-Etienne.
 Promesse de Vente, Henri Lagueux à David Rivard, Saint-Romuald.
 Obligation, Henri Dalmont à Mme R. Létourneau, Saint-Joseph.
 — Téléphore Létourneau à R. Létourneau, Saint-Joseph.
 — Joseph Laflamme à Séminaire de Québec, Lévis.
 — Louis Dubois à Ed. Olivier, Saint-Jean.
 Mariage, J.-E. Roberge à Mlle Joséphine Langlois, Saint-Jean.
 — Adélar Bégin à Mlle Joséphine Langlois, Saint-Jean.
 — Adélar Bégin à Mlle Juliette Duclos, Saint-Télesphore.
 Donation, Joseph Blais à Mme Nap. Ruel, Lauzon.
 — Louis Proulx à Hervey Proulx, Saint-David.
 Transport, Mme Azarie Guay à Mlle Alexina Guay, Lauzon.
 Main-levée, Cyrille Vermette à John Breackey, Saint-Jean.
 Quittance, Mme J. Gibeault et al à Ed. Guay et al, Bienville.
 — Ls. Carrier à Désiré Carrier, Pintendre.
 — Mme L.-J. Demers à Ls. Dubois, Notre-Dame Charny.
 — P.-A. Boutin à Emile Bilodeau, Lauzon.
 — Etienne Genest à J.-C. Lévesque, Saint-Romuald.
 Testament, Mme Eusèbe Bourassa, Saint-David.
 — Eusèbe Bonneau, Saint-David.
 Renonciation, Mlle M.-L. Bonneau et al à Ernest Bonneau, Saint-David.
 Quittance, Joseph Buteau à Ad. Roy, Saint-Henri.
 — Mme Polycarpe Lessard à Théo. Samson, Lévis.
 — Mlle Almonia Létourneau à Onésime Bellerive, Lévis.
 — P.-A. Beauchemin à A. Beauchemin.
 — Ls.-Ph. Guy à Albert Beauchemin.
 L'ISLET
 Déclaration, Nérée Gilbert à Régistrateur Comté l'Islet, Sainte-Perpétue.
 Vente, John Morin à Saluste Thériault, Sainte-Louise.
 — Jos. Bélanger à Alford Saint-Pierre, Saint-Jean.
 Quittance, Chrysostôme Saint-Pierre à Alph. Peletier, Saint-Aubert.
 — Alfred Vaillancourt à Ernest Vaillancourt, Saint-Pamphile.
 — Alf. Fortin à Marcel Fortin, Saint-Pamphile.
 Vente, Ernest Vaillancourt à Ferd. Pelletier, Saint-Adalbert.
 Réméré, Jules Vaillancourt à Louis Bérubé, Saint-Pamphile.
 Quittance, J.-J.-B. Chouinard à Gilles Bourgault, Saint-Jean.
 — Servule Bourgault à Alford Bourgault, Saint-Jean.
 — Onésime Fournier à Alford Bourgault, Saint-Jean.
 Vente, Onésime Thibault à Nap. Théberge, Saint-Cyrille.

Faits dont il faut se rappeler quand on commande des limes

Les genres et dimensions suivis dans la fabrication des limes "Famous Five" sont des modèles. Les genres les plus en demande sont les limes coniques, coniques effilées, "mill", plates, demi-rondes, rondes et carrelés.

Les dimensions augmentent par demi-pouce jusqu'à 6 pouces de longueur pour les coniques et les coniques effilées et par pouce pour les autres genres, jusqu'à 8 pouces, puis par 2 pouces au-dessus de cette dimension.

Il n'est pas sage de commander des limes de dimensions sortant de l'ordinaire, comme les 6 $\frac{1}{2}$ et les 13 pouces, parce que cela implique des changements aux machines, c'est-à-dire demande plus de temps et que l'on peut toujours obtenir plus promptement les limes de dimensions modèles.

Les tailles régulières sont les limes bâtarde, les limes à contre-taille et les limes douces. La taille est déterminée par le nombre de dents au pouce.

Ces faits relatifs aux limes ne sont pas connus généralement, mais il est bon de s'en rappeler quand l'on donne une commande.

Spécifiez les limes "Famous Five" sur vos commandes aux fournisseurs. Ce sont:

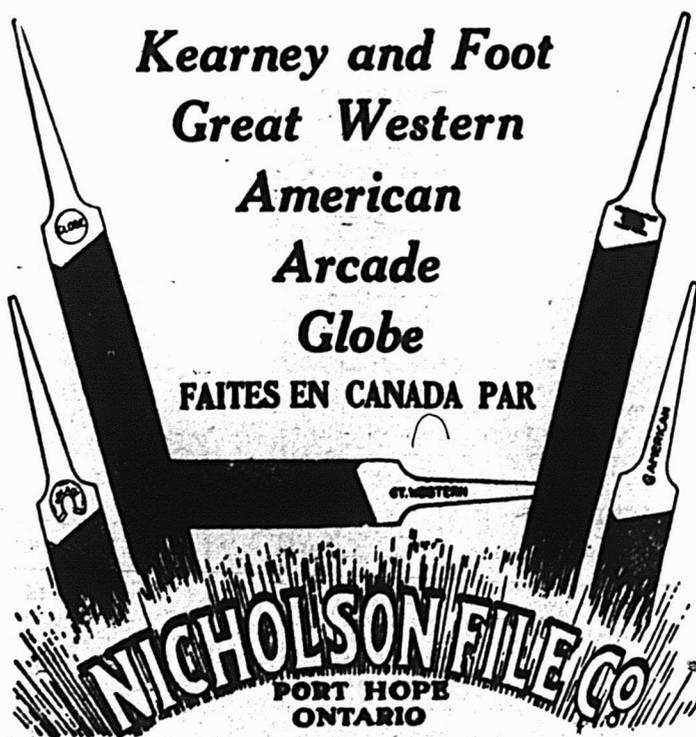


Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal . 24	Cluett, Peabody 4	Hatton D. . . Couverture 5	Onward Mfg. Co. 5
Baker & Co (Walker) . 8	Connors Bros. 12	Imperial Tobacco 13	Pink Couverture
Banque d'Epargne . . . 24	Cottam Bird Seed . . . 34	Jonas & Cie, H.	Port Hope Sanitary . . . 31
— d'Hochelega . . . 22	Couillard Auguste . . . 34	Co.	Prévoyants du Cana-
— Nationale 22	Dickinson & Sim Sales	Couverture intérieure	da (les) 24
— Molson 22	Co. 32	Lake of the Woods	Rolland & Fils J.-B. . . 34
— Provinciale 22	Disston Saw 31 Couverture	St-Amour Ernest 34
Barnett 32	Dom. Canners (Ltd) . . . 3	La Prévoyance 24	St-Cyr, Gonthier et
Benoit & De Grosbois . 24	Eddy E. B. & Co. 11	Leacock 6	Frigon 19
Borden Milk . Couverture	Emprunt de Guerre du	Leclerc (René T.) . . . 17	St. Lawrence Sugar Co. 11
Bowser & Co. 28	Dominion 18-19	Leslie & Co, A. C. . . . 32	Sun Life of Canada . . . 24
Brandram-Henderson . 30	Escott 8	Liverpool-Manitoba . . . 24	
British Colonial Fire	Esinhart & Evans . . . 24	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	
Ass. 25	Fairbanks 7	McArthur A 32	
Brodie & Harvie 8	Fontaine Henri 34	McLaren Light 5	Tanglefoot 15
Canada Brush 29	Fortier Joseph 34	Maxwells Limited 29	United Shoe Machine-
Canada Cement 26	Gagnon & L'Heureux . 34	Monbriand, L.-R. 34	ry Co. (Ltd) 10
Canada Life Assuran-	Garrand Terroux &	Montréal Métropole . . 23	
ce Co. 24	Cie 34	National Cash Register 9	
Caron L.-A. 34	Gillett Co. (Ltd) E. W. 12	Nicholson File 33	Winnipeg Grocer 5
Church & Dwight 4	Gonthier & Midgley . . 34	Nova Scotia Steel Co. . 22	Western Ass. Co. 24
Cie d'Assurance Mu-			
tuelle du Commerce . 24			
Clark Wm. 8			

Maison fondée en 1870.
AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferrermerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.
Spécialité: Peints de toutes sortes
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul
Ventes 13 et 14 S.-Ambroise, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 2570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec,
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de réimpression, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules et fournitures de bureau

210 OUEST rue NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Paul). MONTREAL

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taxe, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Telephone Main 3285
Chambres 713-714

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL
Téléphone MAIN 3701-510
Adressatigraphique

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS

(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL

Téléphone Bell Main 4912

P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ne placez pas votre commande en

"Papeteries"

avant d'avoir consulté notre
nouvel échantillonnage.

Les boîtes Lakme, Tolle du Pays, Perfection, Chien d'Or, Rolland Parchemin, Boîtes de fantaisie, forment la plus avantageuse collection pour un marchand qui désire donner entière satisfaction à sa clientèle et réaliser en même temps le plus gros bénéfice.

La Cie J.-B. Rolland & Fils

53 rue Saint-Sulpice, Montréal

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

Achetez vos Poissons Gelés de la Maison

D. HATTON

et vous aurez la certitude d'avoir le meilleur article offert au plus bas prix du marché.

Les pronostics sont pour une température froide d'ici à la fin du mois. Profitez de l'occasion de réaliser de beaux profits.

Le poisson sera en vogue tout le temps du Carême

Nous offrons pour livraison immédiate:

1000 barils de Poulamon (Petit Poisson) à \$3.00 le baril.

Haddock frais gelé, 8c la livre; Morue-filets, 9c; Harengs, 5½c; Flétan, 16c; Saumon pâle, 10c; Saumon rouge, 13c; Maquereau, 9c.

500 boîtes de gros Harengs fumés, Bloaters, \$1.60 la boîte.

PROMPTE EXPEDITION.

D. HATTON COMPANY, MONTREAL
FONDEE EN 1874

LES OUTILS DE-UCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No. 87

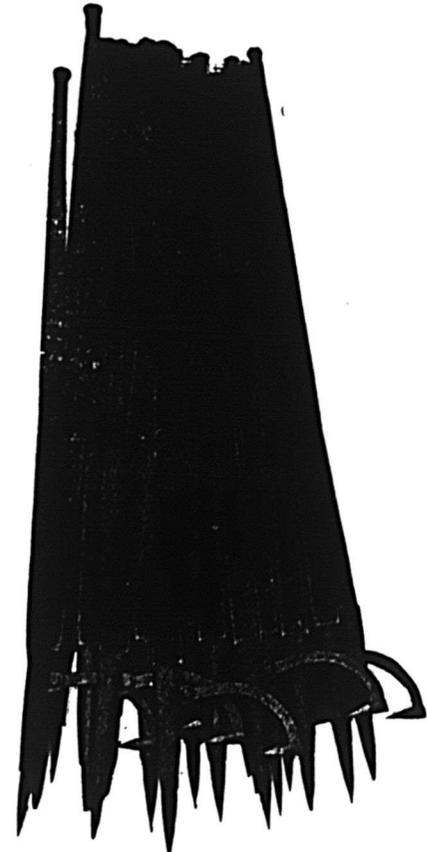
Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - (ONTARIO)



FABRIQUES AU CANADA

Qui dit Beau Pain, dit Bonne Farine



Le Pain qui Lève

Ce sont le pain et les gâteaux qu'elle fait qui décident de la valeur d'une farine—et de la satisfaction de la ménagère que vous désirez servir.

De plus en plus les ménagères canadiennes apprennent que la Belle Mine, la Saveur, la Légèreté, la Digestion et l'Economie sont des qualités qui suivent à coup sûr l'emploi de

La Farine Five Roses[★] pour Pain·Gâteaux·Poudings·Pâtisseries

En plus d'une farine à pain de réputation établie, vous vendez sous la marque "FIVE ROSES" une fleur à tout faire.

Comme preuve du réveil de l'ambition culinaire chez la ménagère canadienne, nous recevons journallement plus de 100 requêtes pour la célèbre CUISINIÈRE FIVE ROSES, dans laquelle nous donnons 1,001 recettes éprouvées de tous genres. Tout en augmentant ainsi la consommation de farine, la ménagère se fait plus exigeante sur la qualité.

Fournissez-lui donc une farine à l'épreuve de tout désappointement. Exigez la fine fleur FIVE ROSES de votre fournisseur ou adressez-vous à la compagnie.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Limitée
"LAC DES BOIS"
MONTREAL

A tout détaillant faisant mention du "Prix Courant", nous enverrons FRANCO une copie de la CUISINIÈRE FIVE ROSES.